

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES
VILLE DE MAUBEUGE

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2023 : DELIBERATION N° 190

Affaires Juridiques & Gestion de l'Assemblée
Affaire suivie par Claudine LATOUCHE
☎:03.27.53.76.01
Réf.: C. LATOUCHE / G. GABERTHON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à 18h00

Le Conseil Municipal de Maubeuge s'est réuni à la Mairie sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de Maubeuge

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRÉSENTS : Arnaud DECAGNY - Florence GALLAND - Nicolas LEBLANC - Jeannine PAQUE - Dominique DELCROIX - Annick LEBRUN - Patrick MOULART - Bernadette MORIAME - Naguib REFFAS - Brigitte RASSCHAERT - Samia SERHANI - Emmanuel LOCOCCIOLO - Michèle GRAS - Djilali HADDA - Patricia ROGER - Marc DANNEELS - Myriam BERTAUX - Boufeldja BOUNOUA - Marie-Charles LALY - Robert PILATO - Christelle DOS SANTOS - Malika TAJDIRT - André PIEGAY - Caroline LEROY - Larrabi RAISS - Azzedine ZEKHNINI - Rémy PAUVROS - Marie-Pierre ROPITAL - Michel WALLET - Sophie VILLETTE - Guy DAUMERIES - Inèle GARAH - Jean-Pierre ROMBEAUT - Fabrice DE KEPPEP - Angelina MICHAUX

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNE POUVOIR :

Samia SERHANI pouvoir à Emmanuel LOCOCCIOLO - Boufeldja BOUNOUA pouvoir à Dominique DELCROIX - Christelle DOS SANTOS pouvoir à Jeannine PAQUE - André PIEGAY pouvoir à Naguib REFFAS - Caroline LEROY pouvoir à Bernadette MORIAME - Inèle GARAH pouvoir à Sophie VILLETTE

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Naguib REFFAS

OBJET : Autorisation de signature de l'avenant n° 3 à la convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire de Maubeuge au regard de la prolongation du dispositif pour la période 2023-2026

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN, notamment l'article 157 de la loi ELAN portant sur la création de l'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T.), destinée à améliorer le cadre de vie par la revitalisation des centres-villes,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitat, et notamment l'article L.303-2 portant principalement sur la mise en œuvre d'un projet global de territoire destiné à adapter, moderniser et améliorer son attractivité,

Vu la circulaire NOR: TERR1810707C du 16 avril 2018 portant instruction du gouvernement relative au programme « Action Cœur de Ville » (ACV) et annonçant les villes bénéficiaires et les étapes d'élaboration des conventions-cadre pluriannuelles,

Vu la circulaire NOR : LOGL1905862J du 4 février 2019 relative à l'accompagnement par l'État des projets d'aménagement des territoires qui prévoit, pour les communes labellisées « Action Cœur de Ville », la possibilité de mettre en place de manière anticipée certains dispositifs liés aux Opérations de Revitalisation du Territoire dans le cadre d'une procédure accélérée,

Vu l'instruction NOR/TERR18100859C du Ministère de la Cohésion des territoires, en date du 10 janvier 2018, relative au lancement du programme « Action Cœur de Ville »,

Vu l'instruction NOR : IOML2312173J du ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer, en date du 24 mai 2023, relative à la mise en œuvre de la prolongation du programme,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 20 décembre 2019 portant homologation de la convention cadre « Action Cœur de Ville » de la Commune de Maubeuge en convention d'Opération de Revitalisation de Territoire pour une durée de 6 ans,

Vu le guide du programme « Action Cœur de Ville » 2023-2026 publié en février 2023 et notamment le modèle d'avenant ACV 2023-2026, annexé au guide,

Vu les réponses apportées par le Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales dans le document « Foire aux questions n°2-ORT » PH3/DHUP en date du 20 juin 2019,

Vu les délibérations du Conseil Municipal :

- n° 86 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2018 approuvant le projet de Convention Cadre pluriannuelle « Action Cœur de Ville » ;
- n° 116 du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2019 relative à la mise en œuvre d'une Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T.) sur le centre-ville de Maubeuge ;
- n° 8 du Conseil Municipal en date du 9 mars 2021 autorisant la signature de l'avenant à la convention Action Cœur de Ville homologuée en convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (O.R.T.) par arrêté préfectoral du 20 décembre 2019,

- n° 130 du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2022 autorisant la signature de la Convention Cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T) valant avenant n°2 à la convention Action Cœur de Ville de Maubeuge en vue de la mise en place d'une ORT multisite,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée par la Ville, l'État, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre et l'ensemble des partenaires le 28 septembre 2018,

Vu l'avenant à la convention « Action Cœur de Ville » homologué Opération de Revitalisation du Territoire et signé le 21 mai 2021 par l'ensemble des partenaires du dispositif,

Vu la convention cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire valant avenant n°2 à la convention Action Cœur de ville de Maubeuge en vue de la mise en place d'une ORT multisite signée le 7 décembre 2022,

Vu le projet d'avenant n°3 à la convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire de Maubeuge fixant le cadre pour le déploiement du programme Action Cœur de Ville pour la ville de Maubeuge, pour la période 2023-2026,

Vu l'examen du projet de délibération en Commission « Culture, Patrimoine, Urbanisme, Logement et Rénovation Urbaine » en date du 28 novembre 2023,

Considérant qu'annoncé en décembre 2017 et lancé en mars 2018 avec la sélection de 222 villes moyennes, le programme national Action Cœur de Ville est un outil de soutien au développement durable et à l'attractivité des villes moyennes exerçant un rôle de centralité pour tout leur territoire,

Considérant qu'en vertu de la délibération n° 86 du Conseil Municipal en date du 25 juin 2018 susvisée, la Commune de Maubeuge a approuvé le projet de convention cadre pluriannuelle ACV,

Que par voie de conséquence, la Commune de Maubeuge a bénéficié du programme national ACV,

Considérant qu'en vertu de la délibération n° 116 du Conseil Municipal en date du 24 septembre 2019, la Commune de Maubeuge a pu solliciter la mise en place d'une ORT par le biais de la procédure accélérée,

Que subséquemment un avenant à la convention « Action Cœur de Ville » homologuée en Opération de Revitalisation du Territoire a été signé le 21 mai 2021 par l'ensemble des partenaires du dispositif, permettant de fixer un périmètre d'intervention correspondant au centre-ville élargi,

Considérant qu'en vertu de la délibération n° 130 du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2022 susvisée, la Commune de Maubeuge a approuvé le projet de convention cadre « Opération de Revitalisation du Territoire » valant avenant n° 2 à la convention Action cœur de Ville de Maubeuge en vue de la mise en place d'une ORT multisite,

Que cet avenant signé le 7 décembre 2022, a permis de créer une ORT multisite de la ville de Maubeuge intégrant les communes de Jeumont et Aulnoye-Aymeries.

Considérant que le programme Action Cœur de Ville, ayant démontré sa pertinence pour accompagner les territoires sélectionnés et répondre de manière très opérationnelle, aux besoins de leurs habitants en matière d'habitat, de mobilité, de cadre de vie ou de redynamisation commerciale, le Gouvernement a donc décidé de sa prolongation et de son évolution pour 2023-2026,

Considérant que dans le cadre de l'avenant n°3 à la convention, ici présenté, l'Etat a proposé à la ville de Maubeuge de modifier son périmètre d'intervention Action Cœur de Ville / ORT existant et en particulier d'ajouter des secteurs d'intervention en fonction des volontés et des projets de la collectivité,

Considérant que les études menées en 2019 et 2020 dans le cadre du partenariat avec l'ADU et qui ont mobilisé l'ensemble des partenaires investis dans la redynamisation du centre-ville pendant la phase d'initialisation du programme, ont permis d'élaborer le projet d'avenant qui clôture la phase d'initialisation Action Cœur de Ville et de compléter la convention initiale signée le 28 septembre 2018,

Considérant que le projet d'avenant reprend les conclusions de ces travaux et organise le plan d'actions porté par la ville et ses partenaires autour de 6 axes, 35 fiches actions, dont 12 nouvelles actions :

- De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
- Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
- Constituer un socle de services dans chaque ville
- Perspectives post 2026

Considérant que ce programme d'actions pourra être modifié par voie d'avenant,

Qu'il présente des calendriers et des plans de financement prévisionnels qui ne se substituent pas aux demandes de subvention à adresser aux partenaires,

Considérant que le présent projet d'avenant a fait l'objet d'une validation par le comité des partenaires lors de sa réunion en date du 17 novembre 2023,

Sous réserve de l'approbation du Comité régional des financeurs,

Que la signature du présent avenant couvrant la période du 31 décembre 2023 au 31 décembre 2026, doit faire l'objet d'une délibération à la fois du Conseil Municipal de Maubeuge, du Conseil Communautaire de la CAMVS, ainsi que des communes supplémentaires déjà individuellement signataires de l'ORT en cours de validité,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- Approuve les termes du projet d'avenant n°3 à la Convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T) de Maubeuge, pour la période 2023 - 2026,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la Convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire (O.R.T) de Maubeuge, pour la période 2023 - 2026,
- Autorise Monsieur le Maire ou son délégataire à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre de projets identifiés et procéder à toutes demandes de subventions afférentes aux opérations conduites par la Ville de Maubeuge.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Secrétaire de séance



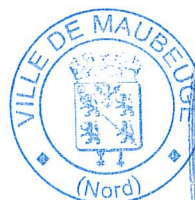
Naguib REFFAS

Transmis en Sous-Préfecture le :

Affiché le :

Notifié le :

Le Maire de Maubeuge



Arnaud DECAGNY

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

S²LOW

ID : 059-215903923-20231213-D190_2023-DE



Action Cœur de Ville 2023-2026

Avenant n°3 à la convention Action Cœur de Ville - Opération de Revitalisation du Territoire de Maubeuge

Décembre 2023



Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le



ID : 059-215903923-20231213-D190_2023-DE

AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE DE MAUBEUGE

ENTRE

- La Commune de Maubeuge représentée par son Maire, Arnaud DECAGNY ;
- La Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre représentée par son Président, Bernard BAUDOUX

ci-après, les « **Collectivités** bénéficiaires » ;

d'une part,

ET

- L'État représenté par la Sous-préfète de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, Hélène DEMOLOMBE-TOBIE, représentant par délégation le Préfet du Nord, Georges-François LECLERC
- La Banque des Territoires représentée par le Directeur régional des Hauts-de-France, Olivier CAMAU
- Le groupe Action Logement représenté par le Président du Comité Régional d'Action Logement Hauts-de-France, Roger THIRIET
- L'Agence Nationale de l'Habitat représentée par le Président de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, Bernard BAUDOUX, ou son représentant par délégation de l'ANAH
- Le Conseil régional des Hauts-de-France, représenté par son Président, Xavier BERTRAND
- Le Conseil départemental du Nord, représenté par son Président, Christian POIRET

ci-après, les « **Partenaires** financeurs »

d'autre part,

AINSI QUE

- L'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France, représenté par sa Directrice générale, Catherine BARDY
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut, représentée par son Président, Bruno FONTAINE
- Le CEREMA Hauts-de-France représenté par son Directeur territorial Stéphane COUDERT
- Le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement du Nord, représenté par son Président, Michel PLOUY

- L'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre Avesnois Hainaut Thiérache, représentée par son Président, Bernard BAUDOUX
- Promocil, représenté par son Président, Marcel BINOIT
- Partenord Habitat, représenté par son Président, Jean-Noël VERFAILLIE
- Soliha Sambre Avesnois, représentée par son Présidente, Geneviève DECRAENE
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Hauts-de-France, représentée par son Président, Laurent RIGAUD
- L'association des commerçants « Maubeuge Shopping », représentée par son Président, Ludovic MOLLE
- Le CNAM Hauts-de-France, représenté par son Directeur Régional, Patrick COLIN
- Le GIP Réussir en Sambre Avesnois, représenté par son Président, Stéphane WILMOTTE
- L'Université Polytechnique Hauts-de-France, représentée par son Président, Abdelhakim ARTIBA
- La Scène Nationale du Manège, représentée par son Président, Alain DOGIMONT
- Le Syndicat Mixte des Transports Urbains de la Sambre, représenté par son Président, Benoît COURTIN
- Les Voies Navigables de France, représentées par son Directeur territorial adjoint Nord-Pas-de-Calais, Olivier MATRAT
- L'office de tourisme de l'Avesnois, représenté par son Directeur adjoint, David PETIT
- L'association les Amis de Lurçat, représentée par son Président, Didier GERAUD
- La Commune d'Aulnoye-Aymeries signataire de l'ORT multisite, représentée par son Maire, Bernard BAUDOUX
- La Commune de Jeumont signataire de l'ORT multisite, représentée par son Maire, Pascal ORI

ci-après, les Autres **Partenaires locaux**.

Préambule

Le présent document fixe le cadre pour le déploiement du programme Action Cœur de Ville pour la ville de Maubeuge, pour la période 2023-2026. Il se substitue à l'avenant de projet établi pour la période 2018-2022, dont il établit le bilan.

Depuis son lancement en 2018, le programme Action Cœur de Ville porte l'objectif de (re)mettre habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, de lutter contre l'étalement urbain, de mieux réguler l'urbanisme commercial périphérique et de « rebâtir » une ville plus naturelle et résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

Sur chacun des territoires du programme, le plan d'action Action Cœur de Ville, au-delà de sa dimension intégratrice de différentes démarches et dispositifs à l'échelle locale, est l'occasion, en cohérence avec les objectifs du programme, d'œuvrer à un aménagement exemplaire du territoire, fondé sur le renforcement de l'attractivité de la ville-centre et son impact territorial. L'ambition est de faire des villes Action Cœur de Ville des territoires exemplaires en matière de sobriété foncière.

Les acteurs locaux, engagés dans le programme ACV, s'attacheront, dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets, à conduire une politique vertueuse du point de vue de l'environnement, et qui participe au rééquilibrage des dynamiques d'urbanisation entre le centre-ville et sa périphérie. Les efforts conduits par la ville et l'EPCI, à travers notamment des actions de renouvellement et de recyclage urbains, participeront à la maîtrise de la consommation foncière. Le territoire s'engage à limiter l'effet de concurrence produit par le développement de lotissements pavillonnaires et l'implantation de surfaces commerciales en périphérie.

Cette démarche devra encourager la reconquête des friches, l'occupation des locaux vacants, et analysera le risque concurrentiel que la création de toute nouvelle zone commerciale pourrait porter au commerce de centre-ville dans une approche cohérente avec les dispositions stipulées par la loi Climat et Résilience.

Article 1. Engagement général des parties

La signature du présent document confirme l'engagement de la ville de Maubeuge et de la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre à poursuivre le déploiement du programme Action Cœur de Ville (ACV) engagé depuis 2018 et à répondre, dans son plan d'action, aux grandes orientations prioritaires définies au niveau national.

La signature du présent avenant confirme également l'engagement des partenaires financiers du programme – État, Action Logement, ANAH, Banque des Territoires, la Région Hauts-de-France – à accompagner et soutenir financièrement les collectivités signataires dans la mise en œuvre du projet de redynamisation territoriale décrit par la suite.

L'État mobilisera particulièrement le Fonds Vert et les dotations de soutien à l'investissement local. L'ANAH mobilisera ses financements dédiés aux travaux et à l'ingénierie dans le cadre des interventions sur l'habitat en centres anciens, Action Logement et la Banque des Territoires mobiliseront leurs dispositifs respectifs, spécifiquement dédiés au programme ACV.

Action Logement

Action Logement s'engage en faveur du logement et de la mobilité des salariés, pour soutenir l'emploi et la performance des entreprises et contribuer au développement de l'attractivité économique et à l'équilibre social des territoires. Action Logement souhaite s'inscrire dans l'Acte II du dispositif Action Cœur de Ville et poursuivre son action sur le volet habitat à l'appui d'un financement dédié à la mise en œuvre des projets de revitalisation, qui a eu un effet levier et qui a démontré son adéquation avec les spécificités des territoires sur l'acte I.

La dynamique étant désormais lancée pour la revitalisation du centre des villes moyennes, l'intervention d'Action Logement évoluera vers une approche en lien avec les enjeux de transition écologique et de sobriété foncière, en accord avec la stratégie RSE et la politique de décarbonation du Groupe Action Logement, et par un resserrement sur le bâti en centre ancien, cœur de cible du programme. Dans le cadre défini par la nouvelle directive relative aux financements dédiés au programme Action Cœur de Ville 2023-2026, Action Logement financera les opérateurs de logements sociaux et privés pour les accompagner dans leur projet d'investissement sur des immeubles entiers, considérés comme stratégiques par la collectivité.

Action Logement dédie à Action Cœur de Ville 1Md € de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) au niveau national dans le cadre de la nouvelle convention quinquennale 2023-2027. Cet emploi s'inscrira dans le cadre de la mobilisation des enveloppes régionales et les éventuelles priorisations relèveront, le cas échéant, de la stratégie définie par les délégations régionales d'Action Logement.

La Banque des Territoires

Partenaire du programme Action Cœur de Ville depuis son origine, la Banque des Territoires poursuit son engagement en faveur des projets dans les villes bénéficiaires par la mobilisation de moyens en ingénierie et par l'apport de financements (prêts et investissements) et leur sécurisation (consignations). La Banque des Territoires a souhaité que la prolongation du programme sur la période 2023-2026 soit priorisée vers la concrétisation des projets et la prise en compte des nouveaux enjeux auxquels sont confrontées les villes moyennes : la transformation écologique, le développement économique et commercial, les mutations démographiques. Elle élargit son intervention à celles des centralités complémentaires au centre-ville : quartiers de gare et entrées de ville. Elle veille également à accompagner le renforcement du potentiel d'innovation des villes moyennes, pour faire face à de nouveaux défis et être aux rendez-vous de la transition numérique et de la participation citoyenne. La Banque des Territoires mobilise ses moyens dans des conditions inchangées pour éviter toute rupture dans le déploiement des projets locaux. Elle les complète par un accompagnement renforcé des projets portant sur les thématiques de la sobriété foncière, la nature en ville, les entrées de ville et les quartiers de gare pouvant conduire à un accompagnement pluriannuel dans une démarche de sites pilotes.

Pour chaque sollicitation financière (prêt, ingénierie, investissement), l'accompagnement de la Caisse des Dépôts sera subordonné aux critères d'éligibilité de ses axes d'intervention ainsi qu'à l'accord préalable de ses organes décisionnels compétents.

La Région Hauts-de-France

Le Conseil régional s'engage à :

- S'associer au pilotage et à la mise en œuvre du plan Action Cœur de Ville en formalisant ce partenariat par la signature du présent avenant ;
- A participer dans ce cadre à la gouvernance mise en œuvre ;
- A contribuer, en coordination avec les partenaires signataires, à la mise en œuvre opérationnelle du projet de redynamisation du cœur de ville, par la mobilisation des politiques régionales existantes et d'un dispositif dédié, ciblé sur les projets concourant à l'attractivité et au développement économique des centres-villes.

En complément des interventions au titre des dispositifs régionaux de droit commun, le Conseil Régional pourra ainsi soutenir les opérations inscrites dans la Convention qui correspondent aux priorités d'intervention de la Région au regard des objectifs de renforcement de l'attractivité des centres-villes, et ceci dans la limite de 500.000 euros sur la durée de la convention, quels que soient le nombre, le montant et le maître d'ouvrage des opérations soutenues.

L'avenant couvre la période 31 décembre 2023 au 31 décembre 2026.

Article 2. : Mise en place d'une gouvernance locale du programme Action Cœur de Ville

La ville de Maubeuge s'engage à mettre en place la gouvernance locale adéquate pour conduire le projet Action Cœur de Ville en cohérence avec les priorités fixées au niveau national pour la période 2023-2026.

Les partenaires du programme s'engagent à participer activement à la gouvernance locale pilotée par la ville.

Dans ce but, une direction de projet ACV est identifiée au sein de la collectivité, dont la mission principale est le suivi du déploiement du programme. Un modèle de fiche de poste figure en annexe du guide pratique du programme. La direction de projet a une capacité d'animation des différents services impliqués dans le projet ACV.

Elle organise le comité de projet local, au minimum deux fois par an, qui réunit, sous la présidence du maire et en lien avec le président de l'intercommunalité, les élus de la commune-centre et de l'intercommunalité et les services de la collectivité impliqués dans le dispositif opérationnel, le préfet de département ou son représentant, qui représente l'Anah, ainsi que les représentants désignés par les financeurs (Banque des Territoires, Action Logement). Y sont également invités les services déconcentrés de l'État (DRAC etc.) et les partenaires locaux associés à la réalisation du projet ACV (direction territoriale de la SNCF etc.). Au titre de sa compétence le SMTUS, qui est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur le territoire du Val de Sambre, sera concerté pour les projets ACV relatifs à la mobilité, à l'accessibilité, à la signalétique etc.

Les réunions du comité de projet local sont préparées en comité technique local qui réunit les membres du comité de projet local à un niveau technique.

Contact de la chargée de mission Action Cœur de Ville :

Elisa Letessier, 03.27.53.43.12, 06.25.42.00.89, elisa.letessier@ville-maubeuge.fr

Article 3. Suivi du déploiement du programme Action Cœur de Ville

La ville de Maubeuge s'engage à participer aux démarches mises en place par la direction du programme Action Cœur de Ville (ANCT) pour suivre et valoriser le déploiement du programme (synthèses trimestrielles réalisées aux niveaux national et régional ; newsletter ; publications ; interventions lors de colloques et événements nationaux...).

Dans ce but, la ville de Maubeuge réalise un suivi régulier et précis du déploiement du programme à son échelle.

Une fois le plan d'action validé en comité de projet local et approuvé en comité régional des financeurs, la ville complète par ailleurs le tableau collaboratif mis en place par la direction du programme Action Cœur de Ville (ANCT) sur la plateforme de recensement des plans d'action ACV,

qui couvre à la fois la période 2018-2022 et la période 2023-2026. Ce tableau est mis à jour minima une fois par semestre, dès lors qu'une fiche action a été validée par les partenaires qui la pilotent, la financent ou la cofinancent et intégrée à l'avenant ACV.

Ce tableau collaboratif permet d'agréger au niveau national des informations sur les actions programmées localement ; il n'a pas de valeur contractuelle pour l'engagement financier de l'État et des partenaires. Il permet d'avoir une vision nationale sur les types d'actions prévues par axe du programme.

Article 4. Définition des secteurs d'intervention pour la période 2023-2026

L'avenant n°1 à la convention Action Cœur de Ville homologuée en Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) signée le 21 mai 2021 a permis de fixer un périmètre d'intervention correspondant au centre-ville élargi.

L'avenant n°2 à la convention Action Cœur de Ville / ORT signé le 7 décembre 2022 a permis de créer une ORT multisite de la ville de Maubeuge intégrant les communes de Jeumont et Aulnoye-Aymeries. Cette homologation n'a pas remis en cause les engagements pris sur le fondement des dispositions de la convention cadre Action Cœur de Ville de Maubeuge et son périmètre d'intervention.

En ce qui concerne l'avenant n°3 à la convention, ici présenté, l'État a proposé à la ville de Maubeuge de modifier son périmètre d'intervention Action Cœur de Ville / ORT existant et en particulier d'ajouter des secteurs d'intervention en fonction des volontés et des projets de la collectivité.

Les périmètres d'action du programme Action Cœur de Ville pour la période 2023-2026 présentés ci-dessous et définis dans cet article se substituent aux périmètres d'action définis dans l'avenant de projet 2018-2022.

2.1. Liste des secteurs d'intervention :

1. Centre-ville

Depuis la création de la convention Action Cœur de Ville, le périmètre d'intervention du programme est centré sur l'hyper centre-ville de Maubeuge. Il couvre l'intégralité du cœur de ville contenu dans les remparts de Vauban jusqu'à la voie ferroviaire longeant le sud de cet hyper centre. D'autres quartiers liés au cœur de ville stricto sensu font également partie du périmètre d'intervention :

- A l'ouest, le faubourg Saint Quentin s'étalant du sud de l'Avenue Jean Jaurès jusqu'au Lycée Lurçat et comprenant l'ancien Hôpital Pasteur et la salle des fêtes de la Luna
- Au nord, le sud du quartier du Pont Allant incluant le site de la Violaine et le conservatoire jusqu'aux maisons individuelles de l'époque Lurçat au nord de la porte de Mons
- A l'est, le pôle universitaire et hospitalier
- Au sud, le quartier des Provinces Françaises jusqu'aux alentours de la gare SNCF

Ce périmètre permet d'intervenir sur les projets liés directement et géographiquement au cœur de ville. Il est d'autant plus justifié par des courtes distances entre les quartiers nord-sud et ouest-est, environ 15 minutes à pied.

Dans le cadre de l'avenant n°3 à la convention Action Cœur de Ville, le périmètre d'intervention est conservé avec une légère modification, incluant le nord de l'avenue Jean Jaurès à proximité directe du centre-ville ainsi qu'un découpage plus global du quartier Pont Allant.

2. Quartier de gare

Le quartier de la gare de Maubeuge est d'ores et déjà inclus dans le périmètre d'Action Cœur de Ville. Le développement de ce secteur d'intervention a permis le renouvellement du Pôle Gare porté par la CAMVS ainsi que la création par le SMTUS d'un Pôle d'Échanges Multimodal favorisant l'interconnexion des différents modes de déplacements avec les transports en commun à proximité directe de la gare SNCF. La voie de bus en site propre dénommée familièrement « VIAVIL » et le Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) géré par le SMTUS sont aussi des éléments de liaison important vers l'hyper-centre et le pôle universitaire.

Ce quartier faisant partie intégrante du cœur de ville est en plein développement jusqu'aux bords de Sambre. L'installation du Loisi' Sambre, espace de loisirs, est une première pierre à l'édifice du quartier qui a vocation à accueillir de nombreux services récréatifs, sportifs, de restauration et de logements. Un parc urbain est aussi en cours de création sur l'ancien site industriel UNIBETON en bords de Sambre. Ce parc deviendra un lieu de rencontre propice au renforcement de la biodiversité et au développement de gestions différenciées pour les espaces verts.

3. Secteurs situés en entrée de ville

La perspective d'une structuration des entrées de ville post 2026

Les entrées de ville de Maubeuge se caractérisent par des grandes avenues ou boulevards marqués par une forte présence de l'automobile. Ces artères desservant la ville jusqu'au cœur de ville perçu comme une centralité relativement passante, nécessitent un réaménagement afin d'apaiser la circulation automobile en entrées de ville.

Cependant, le projet de contournement nord de Maubeuge porté par le Département du Nord est en cours. Ce projet a pour objectif d'améliorer le réseau structurant et les liaisons vers la Belgique, de

favoriser le développement économique du territoire de l'agglomération, de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des habitants et de mieux partager l'espace public.

Ainsi, le contournement permettra de soulager des avenues comme l'avenue Jean Jaurès, qui, une fois le contournement réalisé, sera aménagée en une véritable avenue grâce à la déviation de l'important trafic routier actuel.

La restructuration des artères d'entrées de ville est un des objectifs à long termes du dispositif Action Cœur de Ville.

Néanmoins, la ville de Maubeuge souhaite axer sa stratégie sur l'articulation et la structuration des entrées de son centre-ville, avant l'échéance 2026, date effective de fin du programme Action Cœur de Ville.

En effet, le centre-ville de Maubeuge est marqué par l'existence de portes d'entrées pouvant être perçues comme de véritables coupures à l'intérieur même du périmètre d'intervention d'Action Cœur de Ville.

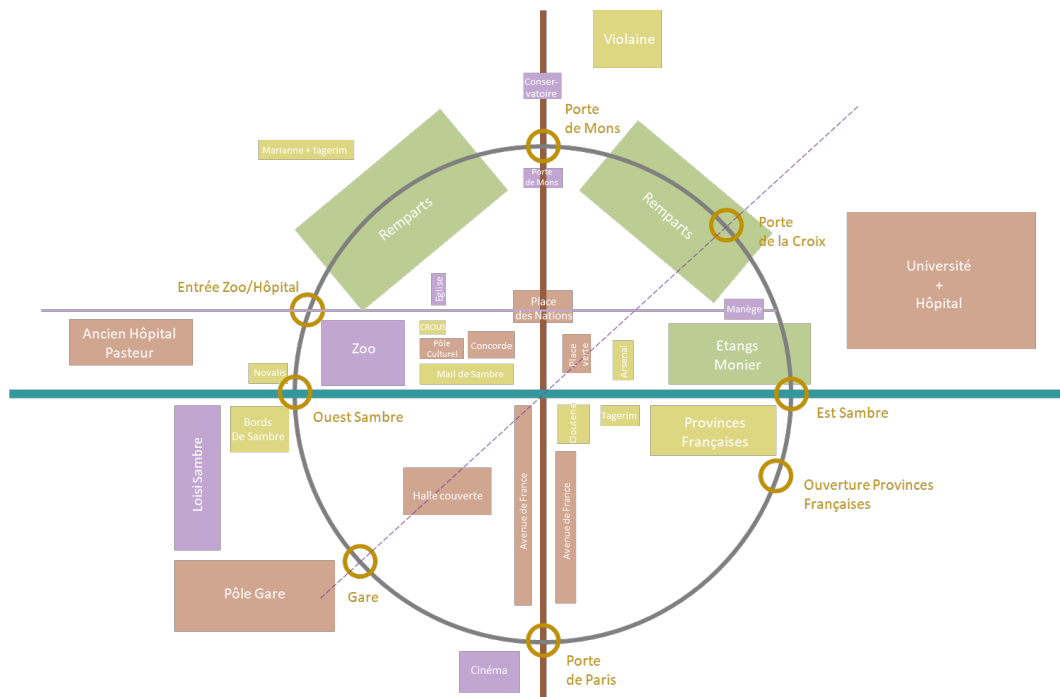
La priorité : commencer par structurer les entrées de centre-ville

La morphologie urbaine du centre-ville de Maubeuge révèle la présence de plusieurs portes d'entrées en centre-ville : la porte de Mons, la porte de la Croix, l'accès Est de la Sambre, l'ouverture des provinces françaises en projet, la porte de Paris, la Gare SNCF, l'Ouest de la Sambre, l'entrée du Zoo/Hôpital Pasteur.

Ces portes peuvent être considérées comme de véritables entrées de centre-ville reliant plusieurs projets et quartiers entre eux. Cependant le manque d'aménagement de certaines d'entre elles a induit la transformation de ces points pénétrants en de véritables coupures urbaines. La porte de Paris par exemple, est le seul élément permettant de relier le centre-ville au faubourg Saint-Lazare au sud. Néanmoins c'est un espace relativement difficile à franchir à pied ou à vélo. Ces éléments créent des barrières psychologiques à l'usage des mobilités douces. Ces portes sont donc le plus souvent franchies en voiture. Il en va de même pour la Porte de la Croix qui ne fait pas office de liaison douce entre le pôle universitaire et le centre-ville. Cependant cet espace devra être repensé pour faciliter par exemple les déambulations d'étudiants voulant se rendre de la Résidence étudiante prochainement livrée dans les anciens locaux de la Poste au pôle universitaire ou hospitalier.

Les positionnements stratégiques de ces portes rendent leur aménagement incontournable pour assurer une bonne articulation du centre-ville vers les quartiers périphériques de Maubeuge.

La ville de Maubeuge souhaite dans la seconde phase du programme Action Cœur de Ville, s'intéresser à la structuration des portes d'entrées de centre-ville afin d'assurer un maillage complet de son cœur de ville.



2.2. Identification de chacun des secteurs d'intervention

Le périmètre du/des secteurs d'intervention est précisé en annexe 3.

Article 5. Modification de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire

Le présent avenant vaut avenant modificatif de la convention d'Opération de Revitalisation du Territoire signée par la ville de Maubeuge, la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, la ville d'Aulnoye-Aymeries, la ville de Jeumont et l'ensemble des partenaires du programme ACV.

A ce titre, les périmètres ACV 2023-2026 constituent des secteurs d'intervention de l'ORT.

Le cas échéant, le présent avenant, au-delà de la commune signataire et de l'EPCI, doit faire l'objet d'une délibération des communes supplémentaires déjà individuellement signataires de l'ORT en cours de validité. Il est approuvé en comité de pilotage local puis en comité régional des financeurs ACV.

Une instruction du Gouvernement aux préfets confirme les modalités de cette modification.

En tout état de cause, l'extension du périmètre ORT aux entrées de ville doit veiller à préserver la politique de soutien au commerce dans les centres-villes.

Les financements et interventions mise en œuvre dans le cadre du volet habitat de la convention d'ORT sont poursuivis selon les modalités de contractualisation définies entre la collectivité et l'Anah dans le cadre de la convention d'OPAH-RU.

Article 6. Plan d'action prévisionnel global et détaillé pour la période 2023-2026

6.1 Plan d'action global :

6.2 Calendrier général du projet

Le plan d'action doit être détaillé par un calendrier par action.

N° FA	Type d'activité	Titre du projet	Sous axe	Axe	Maitre d'ouvrage	Partenaires locaux	Coût total (TTC)	Financement complet	Date lancement	Date livraison	Etat d'avancement
1	Action	La Clouterie	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville	Etat, Action Logement, Région, DRAC, Agence de l'eau, CAMVS, Etablissement Public Foncier Hauts-de-France, Promocil, Créer Promotion	5 000 000,00 €	VRAI T1 2019	T4 2025	Action en cours et financée	
2	Action	La Violaine	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville de Maubeuge	EPE, CAMVS	3 600 000,00 €	FAUX T1 2021	T4 2025	Action en cours et non financée	
3	Action	Résidence CROUS "la poste"	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Partenord Habitat	Etat, Action Logement, Région, Ville de Maubeuge (foncier), CAMVS (aide à la pierre), CROUS (gestion), Pierre Renaissance (promoteur)	6 417 400,00 €	VRAI T1 2018	T4 2023	Action en cours et financée	
4	Action	Arsenal	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville de Maubeuges / Histoire et Patrimoine	Etat, DRAC, CAMVS, ADU		FAUX T1 2019	T4 2025	Action en cours et non financée	
5	Action; Étude	Ilot Vauban	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Ville de Maubeuge	Organismes HLM, CAMVS, ANAH, Action Logement	1 000 000,00 €	FAUX T1 2021	T4 2026	Action en projet validée	
6	Action	Opérations immobilières	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	Bailleurs / promoteurs	Ville, CAMVS, Etat, Région	- €	VRAI T1 2021	T3 2025	Action en cours et financée	
7	Action; Étude	Copropriétés : POPAC et VOC	1.3 - Accompagnement et animation logement/habitat	1	CAMVS (POPAC) / ADU (VOC)	ABF, Amis de Lurçat	402 000,00 €	VRAI T4 2021	T4 2024	Action en cours et financée	
8	Étude	Préconisations et conseils pour la rénovation écologique et énergétique	1.3 - Accompagnement et animation logement/habitat	1	CAMVS / Ville de Maubeuge	ADU, CAUE, ABF, Association les amis de Lurçat	15 000,00 €	FAUX T1 2024	T4 2024	Action en projet non validée	
9	Étude	Identification des réserves foncières	1.5 - Action foncière (outil de portage ou friches)	1	Ville de Maubeuge	ADU, CEREMA, EPE, CAMVS	15 000,00 €	FAUX T1 2024	T4 2025	Action en projet non validée	
10	Action; Étude	Friche de l'ancien Hôpital Pasteur	1.2 - Construction neuve réhabilitation, reconstruction, démolition-reconstruction, OPAH RU, NPNRU, ORI	1	CAMVS	Ville de Maubeuges, Etat, CHU, EPE Hauts-de-France, Banque des Territoires	70 000 000,00 €	FAUX T1 2022	NC	Action en projet non validée	
11	Action	Habitat inclusif STELLA de la Joyeuse II	2.6 - Développement économique, artisanal et industriel	1	Promocil / AFEII	AFEII, Association STELLA, le département du Nord, Ville de Maubeuge, CAMVS, ESAT	775 150,00 €	T1 2024	T4 2024		
12	Action	Pôle Gare	2.6 - Développement économique, artisanal et industriel	2	CAMVS	Etat, Région, Action Logement, Ville de Maubeuge, EPE, partenaires privés, SMTUS	11 000 000,00 €	VRAI T1 2018	T4 2024	Action en cours et financée	
13	Action	Marché couvert	2.6 - Développement économique, artisanal et industriel	2	Ville de Maubeuge	CAMVS, Etat, Région, Département	10 200 000,00 €	VRAI T1 2018	T3 2024	Action en cours et financée	
14	Action	Concession d'aménagement commercial	2.2 - Action foncière et immobilière	2	CCI Grand Hainaut	Ville de Maubeuge, CAMVS, Etat, Banque des Territoires	2 649 000,00 €	FAUX T3 2023	2033	Action en projet non validée	
15	Action	Installation de nouveaux porteurs de projets commerciaux	2.3 - Animation et programmation commerciale, fédération des commerçants	2	Ville de Maubeuge / ISA	Fédération nationale des boutiques à l'essai, BPI, CAMVS	15 000,00 €	VRAI T3 2022	T3 2025	Action en projet non validée	
16	Action	Accompagnement des commerçants dans leur transition digitale	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	2	CCI Grand Hainaut	Ville de Maubeuges, CAMVS, Maubeuge Shopping	120 000,00 €	FAUX T1 2024	NC		
17	Action	Développement de l'usage du vélo : le plan vélo	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	3	Ville de Maubeuge	ADAV, SMTUS (ex : location longue durée de vélos), CAMVS	200 000,00 €	FAUX T3 2021	T4 2024	Action en cours et non financée	
18	Étude	Développement d'une stratégie de stationnement en centre-ville	3.3 - Stationnement : infrastructures et politique	3	Ville de Maubeuge	CAMVS, CEREMA, SMTUS		FAUX T1 2024	T4 2026	Action en projet non validée	
19	Étude	Amélioration de la signalétique	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	3	Ville de Maubeuge	CAMVS, CAUE, CEREMA	20 000,00 €	FAUX T1 2024	T4 2025	Action en projet non validée	
20	Étude	Passage à 30km/h Centre ville	3.1 - Diagnostics, études et stratégies	3	Ville de Maubeuge	CAMVS, SMTUS, ADU	30 000,00 €	FAUX T1 2024	T4 2025	Action en projet non validée	
21	Action	Aménagement durable de la place verte	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Maubeuge	EPE, CAMVS, SMTUS, ADU, CAUE, CEREMA, Banque des territoires	2 500 000,00 €	FAUX	T1 2022	Action en cours et non financée	
22	Action	Réaménagement de l'Avenue de France et de l'Avenue Mabuse	4.2 - Requalification de l'espace public	4	Ville de Maubeuge	CAMVS, ADU	4 430 000,00 €	FAUX T1 2024	T4 2024	Action en projet non validée	
23	Action	Aménagement des bords de Sambre	4.4 - Aménagement paysager	4	Ville de Maubeuge	CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA, VNF		FAUX T1 2025	T4 2026	Action en projet non validée	
24	Action	Aménagement de l'entrée du Zoo municipal	4.4 - Aménagement paysager	4	Ville de Maubeuge	CAMVS, ADU	400 000,00 €	FAUX T4 2024	T2 2025		
25	Action	Création d'une micro-forêt urbaine au cœur de la Joyeuse II	4.5 - Nature en ville, biodiversité, sols vivants	4	Promocil / Action Logement	Ville de Maubeuge, CAMVS, ADU		FAUX T2 2024	T4 2024	Action en projet non validée	
26	Action	Restructuration des portes et entrées de centre-ville	2.8 - Requalification de l'entrée de ville	4	Ville de Maubeuge	CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA	- €	FAUX T1 2025	T4 2026	Action en projet non validée	
27	Action; Étude	Mise en place d'un Secteur Patrimonial Remarquable (SPR) et d'un Label Ville d'Art et d'Histoire	4.1 - Diagnostics, études et stratégies	4	CAMVS / Ville de Maubeuge	ADU, CAUE, ABF	- €	FAUX T1 2021	T4 2026	Action en cours et non financée	
28	Action	Rénovation et valorisation des remparts	4.3 - Réhabilitation et mise en valeur des patrimoines	4	Ville de Maubeuge	CAMVS, ADU, CAUE	6 000 000,00 €	FAUX T1 2024	NC	Action en projet validée	
29	Action	Rénovation de la scène nationale du Manège et des Cantadines	5.4 - Offre et activités culturelles, artistique ou musicale	5	Ville de Maubeuge	Le Manège, CAMVS, DRAC	14 000 000,00 €	VRAI T1 2024	T4 2025	Action en cours et financée	
30	Action	Transformation de la Banque de France en Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP)	5.4 - Offre et activités culturelles, artistique ou musicale	5	Ville de Maubeuge	Banque des Territoires	8 000 000,00 €	FAUX T1 2025	T4 2026	Action en cours et non financée	
31	Action	Création d'un Tiers-Lieu dans les anciens locaux de la CAF GPAM	5.8 - Formation et enseignement	5	Ville de Maubeuge	ABF, Banque des Territoires, CNAM, CAMVS, ADU	20 000 000,00 €	FAUX T3 2023	NC	Action en cours et non financée	
32	Action	Relocalisation du bureau maubeugeois de l'office du tourisme	5.7 - Équipement (construction ou réhabilitation), service ou politique en faveur du tourisme	5	Office du Tourisme Ville de Maubeuge / CAMVS	ABF, Les amis de Lurçat, CAUE	300 000,00 €	FAUX T3 2025	T2 2026	Action en projet non validée	
33	Action	Transformation de la Piscine Pasteur en équipement culturel		6	Ville de Maubeuge	CAMVS,	8 000 000,00 €	FAUX Post 2026	NC	Action en projet non validée	
34	Action	Réaménagement des boulevards et voies routières d'entrées de ville		6	ville de Maubeuge/ CAMVS	CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA		FAUX/Post 2026	NC	Action en projet non validée	
35	Action	OPAHR-Volet « copropriétés »	1.4 - Rénovation et performance énergétiques	6	CAMVS / Ville de Maubeuge	Ville (rénovation des façades), CAMVS, ANAH, Etat,	1 000 000,00 €	VRAI Post 2026	NC	Action en projet non validée	

Article 7. Objectifs et modalités d'évaluation des projets

L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires a demandé à la ville de Maubeuge de réaliser une évaluation du dispositif Action Cœur de Ville sur son territoire.

7.1 Calendrier

La démarche d'évaluation s'inscrit en cohérence avec le déploiement des projets. La ville souhaite réaliser une évaluation des résultats et impacts. La démarche commencera à la fin du programme et se poursuivra dans les années suivantes afin d'avoir assez de recul sur le dispositif mis en place.

7.2 Méthode

Le suivi régulier et précis du déploiement du programme est assuré par le chargé de mission « Action Cœur de Ville » de la ville de Maubeuge. Un tableau de suivi, partagé avec les services de l'Etat, est mis à jour et présenté au cours des comités techniques et de pilotage Action Cœur de Ville afin d'informer les partenaires de l'avancement des différentes actions.

Ce suivi nourrira la démarche d'évaluation du dispositif.

Afin de mener à bien cette évaluation, la ville est accompagnée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) Sambre Avesnois Thiérache, partenaire local d'Action Cœur de Ville et ayant des compétences en matière d'évaluation de politiques publiques.

Un kit d'évaluation de l'ANCT composé de conseils méthodologiques, d'exemples d'indicateurs à mobiliser et d'une cartographie des ressources a été communiqué à la ville de Maubeuge et à l'ADU.

La ville a aussi suivi le cycle de formation en évaluation à destination de l'ensemble de la communauté Action Cœur de Ville.

Un comité d'évaluation doit être constitué pour suivre et rendre compte de la démarche. Il doit se réunir au lancement de l'évaluation, une ou deux fois en cours, puis une dernière fois pour clôturer la démarche. L'animation du comité d'évaluation sera assurée par la ville de Maubeuge et l'Agence de Développement et d'Urbanisme. La composition du comité d'évaluation est à définir.

7.3 Objectifs et questions évaluatives

L'évaluation est une manière de rendre le dispositif lisible et de réduire les approches subjectives en identifiant des indicateurs. Elle a pour objectifs de :

- Faire un état des lieux des actions
- Objectiver et hiérarchiser les actions
- Redonner du lien entre les actions
- Replacer les actions dans la stratégie globale Action Cœur de Ville
- Communiquer, partager et valoriser les réalisations terminées ou en cours

Trois composantes rythment l'évaluation :

1. C'est un dispositif de suivi : les actions ont-elles eu lieu, correspondent-elles aux prévisions ?
2. C'est un examen des effets des actions : les actions ont-elles des effets allant dans le sens voulu ?
3. C'est un examen de l'évolution du territoire : les effets attendus d'Action Cœur de Ville sont-ils obtenus ?

Article 8. Validation de l'avenant

L'avenant est adopté en conseil municipal ainsi qu'en conseil communautaire.

La ville de Maubeuge et la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre s'engagent à présenter l'avenant de projet Action Cœur de Ville au Comité régional des financeurs qui est chargé d'émettre un avis.

Un avis favorable du comité régional des financeurs est nécessaire pour pouvoir procéder à la signature de l'avenant par toutes les parties.

Une copie de l'avenant signé est transmise à la direction du programme Action Cœur de Ville à l'ANCT et aux signataires de l'avenant.

Signatures

A XXX, le XXX

Ville de Maubeuge	Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	État
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Arnaud DECAGNY Maire	Bernard BAUDOUX Président	Hélène DEMOLOMBE- TOBIE Sous-Préfète
Banque des Territoires	Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat	Action Logement
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Olivier CAMAU Directeur régional	Bernard BAUDOUX par délégation de l'ANAH	ROGER THIRIET Président du Comité Régional Action Logement
Région Hauts-de-France	Département du Nord	EPF Hauts-de-France
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Xavier BERTRAND Président	Christian POIRET Président	Catherine BARDY Directrice générale
CCI Grand Hainaut	CEREMA Hauts-de-France	CAUE du Nord
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Bruno FONTAINE Président	Stéphane COUDERT Directeur territorial	Michel PLOUY Président
ADU Sambre Avesnois Hainaut Thiérache	Promocil	Partenord Habitat
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Bernard BAUDOUX Président	Marcel BINOIT Président	Jean-Noël VERFAILLIE Président

Soliha Sambre Avesnois	CMA Hauts-de-France	Maubeuge Shopping
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Geneviève DECRAENE Présidente	Laurent RIGAUD Président	Ludovic MOLLE Directrice générale
CNAM Hauts-de-France	Réussir en Sambre Avesnois	Université Polytechnique Hauts-de-France
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Patrick COLIN Directeur Général	Stéphane WILMOTTE Président	Abdelhakim ARTIBA Président
Le Manège Scène Nationale	SMTUS	VNF Hauts-de-France
[Signature]	[Signature]	[Signature]
Alain DOGIMONT Président	Benoît COURTIN Président	Olivier MATRAT Directeur territorial adjoint Nord-Pas-de-Calais
Office du tourisme de l'Avesnois	Association les Amis de Lurçat	Ville d'Aulnoye-Aymeries
[Signature]	[Signature]	[Signature]
David PETIT Directeur adjoint	Didier GERAUD Président	Bernard BAUDOUX Maire
Ville de Jeumont		
[Signature]		
Pascal ORI Maire		

Annexe 1 – Bilan de la réalisation du programme ACV 2018-2022

Il est attendu des collectivités de faire un bilan à la fois quantitatif et qualitatif de la réalisation du programme pour la période 2018-2022.

1. État d'avancement de la réalisation des actions : extraits actualisés du plan d'action

- **Actions livrées**

Type	Titre du projet	Axe	Maître d'ouvrage	N° FA	Coût total (TTC)	Date lancement	Date livraison
Étude	Projet d'écoquartier sur le site de l'Hôpital Pasteur	1	CAMVS	4	83 000,00 €	T3 2021	T2 2022
Action	Transformation de la régie municipale du zoo en EPL	2	Ville	17	50 000,00 €	T2 2021	T3 2022
Action	Aménager un espace pour les activités des personnes âgées, espace à vocation médicale au sein de la joyeuse et un espace pour la Police municipale	5	Ville	27		T1 2021	T4 2022
Action	Création de studios au conservatoire	5	Ville	28	260 000,00 €	T4 2021	T1 2021
Action	Aménagement du Pole d'Échanges multimodal (PEM)	3	SMTUS	29	2 291 000,00 €	2018	T3 2023

- **Actions en cours – financées**

Type	Titre du projet	Axe	Maître d'ouvrage	N° FA	Coût total (TTC)	Date lancement	Date livraison
Action	Restructuration du pôle gare	1	CAMVS	1	11 000 000,00 €	2018	T4 2024
Action	Eco-quartier de la Clouterie	1	Ville	2	5 000 000,00 €	T1 2019	T1 2025
Action	Opération citroën	1	Promocil	3	9 300 000,00 €	T3 2021	T4 2023
Action	Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC)	1	CAMVS	6	318 000,00 €	2021	T4 2023
Action	Résidence CROUS "la poste"	1	Partenord Habitat CROUS (VEFA Pierre et Renaissance)	8	6 200 000,00 €	T1 2018	T3 2023
Action	Convention immobilière Action Logement	1	Action Logement Ville / CAMVS	10	15 270 958,00 €	2018	T4 2026
Étude	Veille et observation des copropriétés	1	CAMVS	11	60 000,00 €	T1 2021	T4 2026
Action	Création d'un marché couvert	2	Ville	13	10 200 000,00 €	T1 2018	T2 2024
Action	Observatoire du Commerce		ADU	18	20 000,00 €	2019	T4 2026
Action	Amélioration de la scène nationale du Manège et les Cantouines	4	Ville	22	14 000 000,00 €	T1 2021	T1 2026

- **Actions en cours**

Type	Titre du projet	Axe	Maître d'ouvrage	N° FA	Coût total (TTC)	Date lancement	Date livraison
Action	Projet de renouvellement urbain La Violaine	1	Ville	5	3 600 000,00 €	T1 2021	T4 2025
Étude	Arsenal	1	Ville	7		T1 2019	NC
Action	Pôle Gare nouvelle offre de loisirs	2	CAMVS Investisseurs Privés	12	22 000 000,00 €	T1 2021	T4 2024
Action	Favoriser l'installation de commerces et restaurer les linéaires stratégiques	2	Ville	14	3 000 000,00 €	T1 2021	T4 2026
Action	Aménagement des places (WATTIGNIES, PLACE VERTE, NATION) et des espaces publics	4	Ville	19	8 500 000,00 €	T1 2021	T4 2026
Action	Restauration des remparts et des espaces naturels proches	4	Ville	21	6 700 000,00 €	T1 2024	T4 2026
Étude; Action	Transformation de la banque de France en centre d'interprétation (Équipement Culturel)	4	Ville	24	6 700 000,00 €	T1 2021	NC
Étude	Label Ville d'Art et d'Histoire	4	Ville	25	40 000,00 €	T1 2021	T4 2026
Action	Aménager un Tiers-lieu dans les anciens locaux CAF CPAM et renforcer l'offre de formation supérieure du territoire	5	Ville	26	20 000 000,00 €	T1 2019	T2 2026
Action; Étude	Mise en œuvre du plan vélo	3	Ville / SMTUS	30	200 000,00 €	T3 2021	NC

• **Actions validées - en projet**

Type	Titre du projet	Axe	Maître d'ouvrage	N° FA	Coût total (TTC)	Date lancement	Date livraison
Étude; Action	lot Vauban	1	Ville	9	3 000 000,00 €	T1 2021	T4 2025
Action	Aménagement des espaces autour de la joyeuse	4	Promocil Ville de Maubeuge / CAMVS	20	300 000,00 €	T1 2021	T4 2024
Étude; Action	Transformation de la piscine Pasteur en équipement culturel	4	Ville	23	8 712 000,00 €	T1 2021	NC
Étude	Passage à 30km/h Centre ville	3	SMTUS / Ville et CAMVS / ADUS	31	30 000,00 €	NC	NC
Étude	Amélioration de la signalétique	3	Ville	32	30 000,00 €	NC	NC
Action	Créer la maison de la transition écologique, lieu de ressource au service de l'éco-citoyenneté	2	Ville	33	200 000,00 €	NC	NC

• **Actions abandonnées**

Type	Titre du projet	Axe	Maître d'ouvrage	N° FA	Coût total (TTC)
Action	Faire émerger une identité commerciale et aider à la réalisation de travaux	2	Ville	15	250 000,00 €
Action	Attirer de nouvelles cibles	2	Ville	16	50 000,00 €

2. Bilan qualitatif du déploiement du programme

AXE 1 : VERS UNE OFFRE ATTRACTIVE DE L'HABITAT EN CENTRE-VILLE

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

Le diagnostic réalisé par l'ADUS lors de la première phase du programme Action Cœur de Ville avait révélé l'existence d'un centre-ville peu habité, au marché immobilier détendu et ayant perdu de la population tout au long des dernières années.

Ce phénomène était d'autant plus inquiétant étant donné les nombreuses démolitions prévues au sein du quartier des Provinces Françaises, l'un des trois quartiers du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) situé au centre-ville de Maubeuge. En 2021, 470 logements étaient voués à la démolition dans les années à venir.

Ces deux paramètres ont considérablement orienté la stratégie d'habitat d'Action Cœur de Ville prônant la création et la réhabilitation de logements adaptés pour attirer de nouveaux habitants.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Faire revenir des habitants en centre-ville
- Améliorer les logements existants pour maintenir les habitants
- Diversifier l'offre de logements pour attirer des profils multiples

Une stratégie a donc été mise en place :

- Construire un minimum de 380 logements qualitatifs et diversifiés en renouvellement urbain avec l'aide de l'EPF et le soutien d'Action Logement
- Développer un programme ambitieux de rénovation du parc privé ancien, en commençant par les copropriétés caractéristiques du centre-ville de Maubeuge
- Articuler la rénovation des logements et la préservation du patrimoine
- Mettre en avant le déploiement du Réseau de Chaleur Urbain (RCU) s'inscrivant dans une démarche de territoire démonstrateur REV 3

Afin de répondre à ces objectifs, 11 actions ont été identifiées dans Action Cœur de Ville 1 :

- 3 opérations destinées à la création de logements neufs en renouvellement urbain : l'écoquartier de la Clouterie, la friche Citroën, la friche Violaine
- 3 projets de réhabilitation en logements : la résidence Crous, l'Arsenal et l'îlot Vauban
- 2 sites stratégiques au fort potentiel destinés à des programmes mixtes : le Pôle Gare et la friche de l'ancien Hôpital Pasteur
- 2 dispositifs destinés à l'amélioration des copropriétés : le Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) et la Veille et l'Observation des Copropriétés
- 1 action mettant en avant les aides financières d'opérations immobilières : Convention Immobilière d'Action Logement



• État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés

Depuis la création de l'avenant n°1 à la convention Action Cœur de Ville, l'ensemble des 11 actions en matière d'habitat ont été lancées. En effet, l'habitat a été l'une des priorités du dispositif. La ville a pu bénéficier de l'appui de nombreux partenaires ayant permis d'enrichir les différents projets et d'accélérer leur déploiement.

- 3 projets de la convention immobilière ont été achevés
- 5 projets sont au stade des travaux ou de la mise en œuvre
- 7 projets sont au stade des études ou pré-opérationnel

Le projet de la Clouterie a été retardé par les fouilles d'archéologie complémentaires ayant entraîné des frais supplémentaires.

Fiche projet	Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achevé
Pôle Gare					
Écoquartier Clouterie					
Citroën					
Hôpital					
Violaine					
POPAC					
Arsenal					
Résidence Crous - La Poste					
Îlot Vauban					
Convention Immo	Bords de Sambre				
	Boulevard de l'Europe				
	Poissonnerie				
	20-22 Avenue de France				
VOC					

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

Concernant le résultat de la stratégie établie, le bilan en matière d'habitat est positif. Plusieurs opérateurs habitat se sont mobilisés pour concevoir des projets qualitatifs, diversifiés sur des sites en renouvellement urbain.

Les friches identifiées en 2021 ont été exploitées par le lancement de projets ou d'études qui ont enrichies la stratégie Action Cœur de Ville préétablie. L'accompagnement de l'EPF sur plusieurs opérations a permis d'obtenir des minérations foncières conséquentes, permettant d'obtenir des prix de revient inférieurs, et ce, afin d'assurer l'équilibre financier des projets.

Les seuils de logements à l'hectare fixés par le PLUi ont également servi la stratégie globale d'habitat en imposant le respect d'un nombre de logement conséquent sur le centre-ville.

Cependant le principal levier du dispositif a été la valorisation de ces projets auprès des différents financeurs qui a permis de mobiliser de nombreuses subventions sur le territoire. En effet, les projets d’habitat ont bénéficié d’une aide financière importante. Le fonds friches a permis d’équilibrer plusieurs opérations sur le territoire comme la Clouterie à hauteur de 1 000 000 d’euros, la Résidence Crous à hauteur de 572 891 euros ou encore le Pôle Gare avec une enveloppe fonds friches « ADEME » de 517 396 euros.

Action Logement et la Région ont également été des incontournables en matière de subventions pour les projets d’habitat. Action Logement a financé 312 logements sur le territoire, représentant 15 270 958 euros mobilisés.

Stratégie prévue	Objectifs ciblés	Résultats	
Construction de minimum 380 logements qualitatifs et diversifiés en RU	<ul style="list-style-type: none"> Faire revenir des habitants en centre-ville 	Prévisionnel de 511 logements dont 340 neufs et 171 réhabilités	✓
	<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l’offre de logements pour attirer des profils multiples 	Typologies : T1 à T5 Morphologie : bégainage, maisons individuelles, appartements, etc Personnes ciblées : Etudiants, actifs, personnes âgées Destination : logements majoritairement sociaux avec un programme en accession à la propriété	✓
Rénovation du parc privé ancien en commençant par les copropriétés	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les logements existants 	Accompagnement de 13 copropriétés sur 30 fixées dans le cadre du POPAC	✓
Articuler rénovation des logements et préservation du patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les logements existants 	Avis de l’ABF mobilisé sur plusieurs projets de porteurs de projets	✓
		Pas d’accompagnements spécifiques mis en place pour aider les porteurs de projets dans la rénovation de leur logement et les sensibiliser à l’aspect patrimonial de leur bien	✗
Mettre en avant le déploiement du Réseau de Chaleur Urbain	<ul style="list-style-type: none"> Faire revenir des habitants en centre-ville Améliorer les logements existants 	22 copropriétés du centre-ville raccordées au RCU	✓

AXE 2 : FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL ÉQUILBRÉ

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

Lors de la création du premier avenant Action Cœur de Ville, une étude menée par Adenda était en cours. Cette dernière a mis en valeur les propos de l'avenant décrivant un centre-ville avec des types de commerces absents du linéaire commercial et des services surreprésentés. Le parallélisme avec la zone commerciale de Louvroil était mentionné, précisant la nécessité de se différencier de l'offre de Louvroil.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Diversifier le tissu commercial
- Capturer de véritables établissements en centre-ville
- Avoir la capacité d'influencer les localisations

Le marché couvert et l'aménagement du Pôle Gare étaient décrits comme des éléments incontournables de la future stratégie commerciale du centre-ville. Les axes commerciaux de l'Avenue de France et les alentours de la place des Nations correspondaient à des futures polarités commerciales du centre-ville. Enfin, l'enjeu était d'améliorer les espaces publics pour favoriser une déambulation fluide des usagers et ainsi de favoriser l'activité commerciale du centre-ville.

Afin de répondre à ces objectifs, 7 actions ont été identifiées dans Action Cœur de Ville 1 :

- 2 projets d'envergure territoriale : le Pôle Gare et le Marché couvert
- 2 actions sur l'immobilier commercial : favoriser l'installation de commerces et faire émerger une identité commerciale
- 1 action liée à l'animation commerciale : Attirer de nouvelles cibles
- 1 action juridique et administrative : transformation du zoo en EPL
- 1 dispositif de veille : L'observatoire du Commerce

- **État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés**



Les grands projets commerciaux tels que le Pôle Gare et le marché couvert ont été la priorité du programme Action Cœur de Ville en termes de commerce. Les travaux de ces deux projets ont débuté.

La deuxième priorité était de préparer la création d'une concession d'aménagement commercial dans le centre-ville de Maubeuge. Cette action a fait l'objet d'une étude de faisabilité menée par le cabinet Adenda. Elle a permis de cibler les besoins commerciaux du centre-ville, le type de concession à mettre en place et d'accompagner la ville pour désigner un concessionnaire.

Cependant, les actions liées à l'animation commerciale « identité commerciale » et « attirer de nouvelles cibles » n'ont pas avancé depuis la création de l'avenant Action Cœur de Ville.

L'ensemble de ces projets montrent à quel point la collectivité a souhaité mettre l'accent sur des projets commerciaux structurants et sur le développement d'un immobilier commercial cohérent. Plusieurs porteurs de projets ont également été accompagnés par les services de la ville pour les aider dans leur installation.

Fiche projet	Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achevé
Pôle Gare loisirs					
Marché Couvert + Wattignies					
Foncière Commerce					
Identité commerciale					
Attirer de nouvelles cibles					
Transformation du zoo en EPL					
Observatoire du Commerce					

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

Bien qu'en amont de la fin du dispositif Action Cœur de Ville, la collectivité a pu constater à quel point le programme Action Cœur de Ville a permis de dynamiser l'offre commerciale en centre-ville. Certains projets comme le marché couvert ont bénéficié de subventions indispensables à leur réalisation.

Les enveloppes régionales Action Cœur de Ville de 500 000 euros dédiées à la place des Nations puis au Marché couvert ont permis d'appuyer le développement de projets attractifs pour les commerces de centre-ville. Le réaménagement des espaces publics du centre-ville sont également incontournables dans la stratégie commerciale poursuivie.

Concernant le Pôle Gare, le centre de loisirs « Loisi Sambre » a ouvert ses portes début 2022. Cette nouvelle polarité permet aux usagers de pratiquer un nouveau quartier du centre-ville et de lier la Sambre à la gare SNCF.

La concession d'aménagement commercial avec la Chambre de commerce et d'industrie va être signée en décembre 2023. Ce dispositif permettra de proposer une nouvelle offre de locaux commerciaux réhabilités à loyer modéré et ainsi d'attirer de nouveaux porteurs de projets diversifiés. L'observatoire du Commerce tenu à jour par l'Agence d'Urbanisme permet de veiller sur la vacance commerciale en centre-ville.

Le bilan commercial du programme Action Cœur de Ville est satisfaisant, ayant permis de démarrer les travaux de projets phares du centre-ville. L'importance dédiée au réaménagement des espaces publics comme la place des Nations ou la place de Wattignies aura pour impact de poursuivre l'attractivité des locaux commerciaux et donc de continuer à attirer de nouveaux porteurs de projets.

Stratégie prévue	Résultats	
Diversifier le tissu commercial	Déploiement de la foncière commerce	✓
	Peu de diversité actuelle sur le linéaire commercial, beaucoup de services encore présents	✗
Capter de véritables établissements en centre-ville	Installation du Loisi Sambre	✓
	Intérêt des porteurs de projets	✓
	Accompagnement pour installer les nouveaux porteurs de projets	~
Avoir la capacité d'influencer les localisations	Identification de la vacance commerciale	✓
	Achat de plusieurs cellules commerciales	✓
	Comité de droit de préemption urbain avec le futur concessionnaire prévu pour attribuer les cellules de la foncière commerciale	~

AXE 3 : METTRE EN VALEUR ESPACE PUBLIC ET PATRIMOINE

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

Lors de la rédaction du premier avenant, il a été constaté une absence de mise en valeur du patrimoine maubeugeois. La ville compte pourtant un riche patrimoine issu de l'architecture religieuse, de la Reconstruction par l'architecte Lurçat ainsi que des fortifications de Vauban. Les espaces publics qui en résultent ne sont pas adaptés au nouveau mode de vie urbain. Pour travailler sur leur mise en valeurs, les projets ont été répartis à travers 3 thématiques : le patrimoine bâti et naturel, les espaces publics urbains et les équipements culturels.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Requalifier les espaces publics
- Valoriser le patrimoine bâti, culturel et naturel auprès des touristes mais surtout de ses habitants et visiteurs.

Afin de répondre à ces objectifs, 5 actions ont été identifiées dans Action Cœur de Ville 1 :

- 4 projets d'aménagement de l'espace public : les aménagements des Places Wattignies, Place Verte et Nations et les aménagement des espaces autour de la Joyeuse
- 1 projet de restauration : les remparts et ses espaces naturels limitrophes
- 1 projet d'amélioration : la scène nationale du Manège
- 2 projets de transformation d'équipement culturel : la transformation de la Banque de France en centre d'interprétation et la Piscine Pasteur en équipement culturel
- 1 démarche de labellisation : label « Ville d'Art et d'Histoire »

- **État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés**

Concernant les espaces publics, la place de Wattignies et la place des Nations sont achevées et ré-ouvertes au public. La place verte est en phase d'étude ainsi que les espaces autour de la Joyeuse.

La restauration des remparts s'étalera sur une dizaine d'années avec comme perspectives proches :

- Fronts 3-4 en restauration en 2024
- Bastion 4 au stade étude pour le projet de vivier
- Bastion 6 en phase de consultation pour la Maîtrise d'Œuvre

L'Avant-Projet Définitif de la rénovation du Manège et des Cantuaines a été validé. La délibération pour la maîtrise d'œuvre est en cours. Les travaux commenceront début 2024, avec la volonté de les finir avant l'automne 2025, pour débiter la saison culturelle dans les locaux réaménagés. L'aménagement des abords du Manège n'a pas encore débuté et fera l'objet d'une étude aux alentours de 2026.

Malgré l'étude de programmation réalisée sur la piscine Pasteur, ce projet est en suspend. La transformation de cet équipement sera intégré à la réflexion menée sur la friche de l'ancien hôpital, qui fait l'objet d'une fiche action de ce nouvel avenant.

La Banque de France a connu des travaux de remise aux normes, ce qui a permis d'accueillir le dispositif MUSE. Cette première étape permet d'avancer vers la transformation des lieux en centre d'interprétation.

En parallèle, le projet du label « Ville d'Art et d'Histoire » est en phase d'étude mais a été mis en suspend et dépendra de la réalisation du Site Patrimonial Remarquable (SPR) et de la réalisation du Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans l'ancienne Banque de France.

Fiche projet		Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achévé
Places publiques	Place de Wattignies					
	Place des Nations					
	Place verte					
Espaces autour de la Joyeuse						
Restauration des remparts et espaces naturels limitrophes						
Amélioration de la scène Nationale du Manège et les Cantuaines						
Transformation de la piscine Pasteur en équipement culturel						
Transformation de la Banque de France						
Label « Ville d'art et d'histoire »						

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

Les réaménagements de certaines places centrales du cœur de la ville, dont la place des Nations et la place de Wattignies, ont permis d'avoir des espaces publics structurés et aérés. Les projets de la place verte et des espaces autour de la Joyeuse devront suivre cette lancée pour conforter le nouveau

dynamisme du centre-ville. Ces aménagements permettront de poursuivre l’attractivité des projets commerciaux et de dynamiser le cœur de ville.

La restauration des remparts se met en place et l’étude de leurs espaces limitrophes a commencé. De nouveaux usages pourront voir le jour dans ces espaces verts.

Le projet du manège sera plus en accord avec les objectifs de la transition écologique, grâce à l’aval de l’Architecte des Bâtiments de France pour la pose de panneaux solaires sur la toiture du bâtiment.

La Banque de France a pu accueillir le dispositif MUSE grâce au programme « Action Cœur de Ville ». Le dispositif a permis d’occuper le bâtiment de la Banque de France ainsi que la salle Sthrau en étant soutenu par la Banque des Territoires. MUSE a permis aux maubeugeois et aux touristes un accès à une exposition immersive et de découverte. Entre septembre 2022 et septembre 2023, 19 770 visiteurs ont découvert les expositions.

Cependant, les projets comme la piscine Pasteur et la labellisation « Ville d’Art et d’Histoire » sont en suspend et dans l’attente de concrétisation d’autres projets pour avancer.

Objectifs fixés	Résultats	
Requalifier les espaces publics	Aménagements structurés des places publiques en cours	✓
Valoriser le patrimoine bâti, culturel et naturel	Restauration des remparts et aménagement des espaces naturels limitrophes	~
	Amélioration du Manège	~
	Transformation des bâtiments clés du patrimoine bâti en équipement culturel	~
	Labellisation	✗

AXE 4 : FOURNIR L'ACCÈS AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES PUBLICS

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

Le centre-ville de Maubeuge accueille de nombreux services publics et équipements. Cependant les projets envisagés viendront compléter l'offre avec la mise en place de lieux de proximité. Ces lieux offriront une gamme complète de services à destination de tous les habitants du territoire. L'axe principal sera mis autour du renforcement de l'offre éducative et de l'enseignement.

L'objectif fixé était de renforcer l'offre de services.

Afin de répondre à cet objectif, 3 actions ont été identifiées dans Action Cœur de Ville 1 :

- Aménager un Tiers Lieu dans les anciens locaux CAF-CPAM et renforcer l'offre de formation supérieure sur le territoire (CNAM, campus connecté)
- Aménager un espace pour les activités des personnes âgées, un espace à vocation médicale au sein de la Joyeuse et un espace pour la police municipale
- Créer des studios au conservatoire

- **État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés**

Le Tiers Lieu connaîtra, fin 2023, une première phase de travaux en rez-de-jardin pour le stockage impératif des œuvres appartenant aux collections du musée Henri Boëz. Le projet global est toutefois au stade d'étude. Les travaux devraient ainsi commencer au premier semestre 2025, pour une livraison en 2026.

Les projets qui devaient voir le jour à la Joyeuse ont été mis en suspend avant même le début d'une étude.

Les travaux des studios d'enregistrement du conservatoire ont été achevés en 2022 et remplissent leurs fonctions.

Fiche projet	Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achevé
Tiers Lieu					
La Joyeuse					
Studios au conservatoire					

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

L'emplacement du Tiers-Lieu a une place stratégique en face de la future Halle Gourmande. Les deux projets permettront de dynamiser le centre-ville bas de Maubeuge.

Même si les projets autour de la Joyeuse ont été en partie suspendus, un cabinet médical a tout de même pu s'installer sur le site. La ville s'est aussi engagée dans un projet de maison de santé dans le quartier de Sous-le-Bois. Le local de la police municipale sera implanté dans une cellule appartenant à la collectivité, dans le centre-ville bas de Maubeuge, avant la fin de l'année 2023. Seul le projet pour une maison d'activités pour seniors n'a pas avancé ou trouvé de projet équivalent.

Le projet du conservatoire a permis de réhabiliter un ancien logement désaffecté dans lequel les studios prennent place actuellement. Les studios d'enregistrement permettent de compléter l'offre du conservatoire de Maubeuge.

Objectif fixé	Résultats	
Renforcer l'offre de services	Tiers-Lieu en centre-ville	~
	Local pour une maison d'activités des seniors	✗
	Maison de santé	✓
	Local pour la police municipale	✓
	Studios d'enregistrement au conservatoire réalisés	✓

AXE 5 : DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ, LA MOBILITÉ ET LES CONNEXIONS

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

Le centre-ville de Maubeuge a été conçu pour être accessible facilement en voiture ce qui ne permet pas le développement des déplacements doux. L'objectif fixé par l'Avenant 1 est d'offrir les conditions d'une mobilité performante et durable en revisitant la place de chacun des modes de transports en cohérence avec les orientations du plan de déplacements urbains. L'enjeu est de garantir la bonne accessibilité de la ville par le réseau de transport urbain et par les modes de déplacements doux.

Les objectifs fixés étaient les suivants :

- Repenser les espaces publics de la ville pour faciliter les usages et les interactions et améliorer la lisibilité et le confort
- Développer les mobilités douces pour apaiser l'ambiance du centre-ville et y développer un environnement propice aux piétons et aux cyclistes
- Penser à un stationnement qualitatif pour les vélos et les voitures

Afin de répondre à ces objectifs, 4 actions ont été identifiées dans Action Cœur de Ville 1 :

- Aménagement du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM)
- Mise en œuvre du Plan vélo
- Passage à 30km/h dans les rues commerçantes notamment dans le cadre d'aménagement des voiries
- Amélioration de la signalétique

- **État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés**

Les travaux du Pôle d'Échanges Multimodal ont été achevés et inaugurés en septembre 2023.

En parallèle, le plan vélo communal 2021-2024 a été rédigé et accepté en 2022. Une expertise d'usage a été réalisée par l'Association pour le Droit au Vélo (ADAV), un comité de pilotage regroupant l'ensemble des partenaires concernés par la pratique du vélo, et une consultation citoyenne pour recueillir les besoins et souhaits des usagers. Des stationnements vélo ont été installés auprès des écoles, de l'hôtel de ville, de l'IUT et sur la Place des Nations.

Des zones limitées à 30km/h et des zones de rencontres ont été réalisées devant certaines écoles. La réhabilitation de la Place des Nations a permis la réalisation d'une zone de rencontre dans le centre-ville.

La signalétique se renouvelle progressivement en fonction de la réalisation des projets.

Fiche projet	Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achevé
Aménagement du PEM					
Plan vélo					
Passage à 30km/h					
Signalétique					

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

Le Pôle d'Échanges Multimodal offre une surface d'échanges lisible et praticable par tous les habitants et permet d'optimiser les temps de trajets vers les villes de l'agglomération, ainsi que la voie de bus en site propre.

Il n'existe pas, pour l'instant, de données objectives qui confirment l'augmentation de l'utilisation des mobilités douces grâce aux projets Plan vélo, passage à 30km/h et amélioration de la signalétique. La réalisation d'une étude sur la fréquence d'utilisation des mobilités douces par les maubeugeois serait bénéfique. Elle permettrait de comparer les résultats avec un précédent questionnaire réalisé en 2020, sur les déplacements en vélo dans la ville.

Objectifs fixés	Résultats	
Repenser les espaces publics et favoriser mobilités douces	Réalisation du Pôle d'échanges multimodal	✓
	Bandes cyclables, sas vélo, double sens cyclables	✗
	Aménagement de zone 30 et zone de rencontre	~
Amélioration des stationnements	Faciliter le repérage de l'offre de stationnement	~
	Création de stationnement vélo	✓

AXE 6 : ACTIONS TRANSVERSALES

- **Retour sur le diagnostic, les objectifs et la stratégie mis en place lors de la création de l'avenant n°1**

La ville de Maubeuge souhaite inscrire son territoire dans une démarche de transition écologique notamment dans le cadre de sa labellisation « Territoire Rev 3 » par la région Hauts-de-France. L'enjeu étant de permettre aux habitants de trouver tous les conseils nécessaires pour s'engager dans un mode vie qui répondent à l'évolution de leurs attentes, plus respectueux de l'environnement du cadre de vie et économe en ressources. Ainsi les objectifs fixés étaient les suivants :

- Offrir aux habitants une « boîte à outils » (conseils, idées, etc.) qui permettent d'encourager les pratiques de développement durable
- Fédérer, développer et rendre plus visibles les initiatives locales sur la thématique de la transition écologique
- Mobiliser l'ensemble des habitants et des acteurs locaux dans la transition énergétique, dans le cadre de la stratégie régionale Rev 3

Afin de répondre à ces objectifs, 1 action a été identifiée dans Action Cœur de Ville 1 :

- Créer la maison de la transition écologique, lieu ressource au service de l'écocitoyenneté

- **État d'avancement des projets vis-à-vis des objectifs fixés**

Des premières notes sur les hypothèses de lieu et sur des envies plus précises ont été regroupées. Cependant le projet de la maison de la transition écologique n'a pas démarré.

Fiche projet	Non débuté	Stade études	Pré-opérationnel	Travaux/ Mise en œuvre	Achevé
Maison de la transition écologique					

- **Les constats et résultats de cette stratégie**

Le projet de la maison de la transition écologique est en suspend.

Annexe 2 : Liste et détails des fiches-action qui composent le plan d'action

AXE 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat

1. La Clouterie
2. La Violaine
3. Résidence CROUS « La Poste »
4. Arsenal
5. Îlot Vauban
6. Opérations immobilières
7. Copropriétés : POPAC + VOC
8. Préconisations et conseils pour la rénovation écologique et énergétique
9. Identification de réserves foncières
10. Friche de l'ancien Hôpital Pasteur
11. Habitat inclusif STELLA de la Joyeuse II

AXE 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré

12. Pôle Gare
13. Marché couvert
14. Concession d'aménagement commercial
15. Installation de nouveaux porteurs de projets commerciaux
16. Accompagnement des commerçants dans leur transition digitale

AXE 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées

17. Développement de l'usage du vélo : le plan vélo
18. Développement d'une stratégie de stationnement en centre-ville
19. Amélioration de la signalétique
20. Passage à 30km/h en centre-ville

AXE 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager

21. Aménagement durable de la Place Verte
22. Réaménagement de l'Avenue de France et de l'Avenue Mabuse
23. Aménagement des bords de Sambre
24. Aménagement de l'entrée du Zoo municipal
25. Création d'une micro-forêt urbaine au cœur de la Joyeuse II
26. Restructuration des portes et entrées de centre-ville

27. Mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) et d'un Label Ville d'Art et d'Histoire
28. Rénovation et valorisation des remparts

AXE 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville

29. Rénovation de la scène nationale du Manège et des Cantuaines
30. Transformation de la Banque de France en Centre d'Interprétation d'Architecture et du patrimoine (CIAP)
31. Création d'un Tiers lieu dans les anciens locaux de la CAF CPAM
32. Relocalisation du bureau maubeugeois de l'office du tourisme

AXE Perspectives post 2026 :

33. Transformation de la Piscine Pasteur en équipement culturel
34. Réaménagement des boulevards et voies routières d'entrées de ville
35. OPAH-RU volet « copropriétés »

Titre du projet	1/ La Clouterie
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La Clouterie est un quartier en renouvellement urbain de 1,3 hectares situé à proximité directe de la Sambre et de l'Avenue de France, principale artère commerciale du centre-ville.</p> <p>L'objectif est de transformer ce site délaissé en un espace aménagé pour y installer une placette centrale, des cheminements piétons structurants et un parking paysager qualitatif.</p> <p>Afin de répondre à la demande de logements, le projet vise à accueillir trois îlots d'habitations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Îlot Lecluyse porté par Promocil : 33 logements sociaux, 750 m² de bureaux en R+1 et 730 m² de commerces en rez-de-chaussée - Îlot Provençal porté par Créer Promotion : 25 logements en accession à la propriété - Îlot Intermédiaire porté par Promocil : 18 logements sociaux
Objectifs	<p>Le projet de la Clouterie répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Proposer une offre commerciale dynamique - Intégrer la nature en ville - Requalifier un quartier du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	État, Action Logement, Région, DRAC, Agence de l'eau, CAMVS, Établissement Public Foncier Hauts-de-France, Promocil, Créer Promotion
Coût total	5 000 000 € TTC
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - État – Fonds Friches : 1 000 000 euros notifiés - Région – PRADET : 826 260 euros notifiés - DRAC – FNAP fouilles archéologiques : 359 458,85 euros notifiés - Agence de l'eau : 43 750 euros notifiés - EPF : 2 900 000 € - Ville de Maubeuge et CAMVS - Banque des Territoires (cofinancement d'études et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	Études lancées depuis T1 2019 Démarrage des travaux d'aménagement : Juin 2023
Date de livraison	T4 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Phases du projet - PC délivrés

Indicateurs de résultat

- Nombre de logements livrés
- Nombre d'habitants supplémentaires
- Nombre de clients fréquentant la cellule commerciale
- M² renaturés

Titre du projet	2/ La Violaine
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La Violaine est un quartier en renouvellement urbain de 3,4 hectares situé sur une ancienne friche brassicole à proximité du cœur de ville.</p> <p>L'objectif est de transformer ce site délaissé en un quartier résidentiel agréable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En créant environ 90 logements sociaux ou destinés à l'accession à la propriété avec des typologies variées (maisons en bande, logements intermédiaires, lots libres, béguinages) - En structurant l'activité commerciale déjà présente par le biais d'un magasin de proximité - En aménageant la zone naturelle située en bordure de Pisselotte afin de devenir un lieu de convivialité et récréatif pour les riverains concertés tout en préservant la biodiversité présente
Objectifs	<p>Le projet de la Violaine répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Proposer une offre commerciale dynamique - Intégrer la nature en ville - Requalifier un quartier du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) - Structurer les entrées de centre-ville - Intégrer les habitants dans les réflexions d'aménagement
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	Établissement Public Foncier Hauts-de-France, CAMVS,
Coût total	3 600 000 €
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - État – Fonds vert : 1 000 000 € envisagés - FEDER : 1 000 000 € envisagés - EPF : 1 600 000 € - Banque des Territoires (cofinancement d'études et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	T1 2021
Date de livraison	T4 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Phases du projet - PC délivrés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements livrés - Nombre d'habitants supplémentaires - M² renaturés - Fréquentation de la zone naturelle

Titre du projet	3/ Résidence CROUS « La Poste »
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La Résidence CROUS est un projet de résidence étudiante dans les étages supérieurs du bâtiment de la Poste situé dans le centre-ville de Maubeuge.</p> <p>La ville de Maubeuge a sollicité Partenord Habitat pour acquérir en VEFA le programme de logements réalisé par le promoteur Pierre Renaissance.</p> <p>Après plusieurs échanges avec les partenaires et à la demande du CROUS en sa qualité de futur gestionnaire, la Résidence comprendra 93 studios à destination des étudiants et un logement de fonction.</p>
Objectifs	<p>Le projet de la Résidence CROUS répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de logement qualitative et diversifiée - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Attirer des étudiants sur le territoire - Réhabiliter un bâtiment inoccupé
Maître d'ouvrage	Partenord Habitat
Partenaires locaux	État, Action Logement (prêt), Banque des Territoires (prêt), Région, Ville de Maubeuge (foncier), CAMVS (aide à la pierre), CROUS (gestion), Pierre Renaissance (promoteur),
Coût total	6 417 400 €
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - État – Fonds Friches : 572 891 euros notifiés - Action logement : 571 371 euros de subventions notifiés - Région : 300 000 euros notifiés - Prêt CDC PLS : 1 068 304 euros notifiés - Prêt Action Logement : 1 333 199 euros notifiés
Date de lancement	Études : T1 2018 Travaux : Mars 2022
Date de livraison	Octobre 2023
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements livrés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'étudiants installés - Fréquentation des établissements supérieurs

Titre du projet	4/ Arsenal
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La Ville de Maubeuge est propriétaire d'un bâtiment patrimonial ayant connu de nombreux usages et qui est aujourd'hui en friche.</p> <p>L'Arsenal a été estimé par le service des domaines à 530 000 euros.</p> <p>La ville a accordé un contrat d'exclusivité à Histoire & Patrimoine afin qu'ils puissent mener des études approfondies du bâtiment, et ce, dans le but d'accueillir un programme de logements réhabilités et qualitatifs.</p> <p>Par arrêté préfectoral du 18 juillet 2023, les façades de l'Arsenal sont inscrites au titre des Monuments Historiques.</p>
Objectifs	<p>Le développement d'un projet au sein de l'Arsenal répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner un usage et valoriser un bâtiment emblématique de l'époque Vauban - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Valoriser le patrimoine
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge / Histoire & Patrimoine
Partenaires locaux	État, DRAC, CAMVS, ADU, CAUE
Coût total	
Financements prévisionnels	
Date de lancement	Études : T1 2019
Date de livraison	T4 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Classement du bâtiment - PC déposé
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements livrés - Nombre d'habitants supplémentaires

Titre du projet	5/ Îlot Vauban
Type de projet	Action / Étude
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>L'îlot Vauban situé à proximité directe de la porte de Mons, entre la rue du 145^{ème} régiment d'infanterie et les rues Casimir Fournier, Vauban et du 85^{ème} RIF est un des secteurs les plus anciens du centre-ville maubeugeois. Une étude de l'ADU avait mis en avant les difficultés structurelles de cet îlot délaissé (vacances, typologie des logements, statut...)</p> <p>L'EPF est intervenu pour démolir un bâtiment, dont le foncier a été revendu à la ville.</p> <p>Plusieurs copropriétés de cet îlot ont été incluses dans le dispositif POPAC.</p> <p>La rue du 145^{ème} RIF a été identifiée comme un secteur secondaire de la concession d'aménagement commercial.</p> <p>Le devenir de cet îlot est donc en discussion et devra bénéficier d'un accompagnement particulier au sein du dispositif Action Cœur de Ville.</p>
Objectifs	<p>Le développement d'un projet au sein de l'îlot Vauban répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser un îlot d'habitation et de commerce historique de Maubeuge - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Requalifier un quartier du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	Organismes HLM, CAMVS, ANAH, Action Logement
Coût total	1 000 000 €
Financements prévisionnels	- Partenaires financiers envisagés : Organismes HLM, CAMVS, ANAH, Action Logement, Propriétaires privés
Date de lancement	2021
Date de livraison	2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Porteurs de projets - Déploiement de projets
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de logements réhabilités - Ouvertures de commerces

Titre du projet	6/ Opérations immobilières
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>De nombreux projets immobiliers sont entrepris dans le centre-ville de Maubeuge. Cette fiche projet reprend l'ensemble des opérations comprises dans le périmètre Action Cœur de Ville : Clouterie (Promocil et Créer Promotion), Citroën (Promocil), Bords de Sambre (Promocil), Boulevard de l'Europe (Partenord), 66 route de Valenciennes (Tagerim), Route de Feignies (Marignan Maison Marianne) et le projet sur la parcelle du garage Opel/Hyundai sur le boulevard de l'Europe.</p> <p>Ces projets sont identifiés au sein du programme Action Cœur de Ville car ils peuvent mobiliser des aides financières des partenaires du programme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Îlot Lecluyse, Clouterie : 33 logements - Îlot Provençal, Clouterie: 25 logements en accession - Citroën : 59 logements - Bords de Sambre : 56 logements - Boulevard de l'Europe : 59 logements - Tagerim, 66 route de Valenciennes : 49 logements - Marignan, Route de Feignies : 46 logements - Garage Opel/Hyundai : 66 logements
Objectifs	<p>Le développement de ces projets immobiliers répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Requalifier un quartier du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro Artificialisation Nette
Maître d'ouvrage	Bailleurs / promoteurs
Partenaires locaux	Ville, CAMVS, Etat, Région
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> - Îlot Lecluyse, Clouterie (cf fiche action n°1) - Îlot Provençal, Clouterie (cf fiche action n°1) - Citroën : 9 300 000 € - Bords de Sambre : 12 200 000 € - Boulevard de l'Europe : 8 000 000 € - Tagerim 66 route de Valenciennes : - Marignan, Route de Feignies : - Garage Opel/Hyundai :
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Îlot Lecluyse, Clouterie : - Îlot Provençal, Clouterie : 832 887€ Fonds Friches - Citroën : 3 968 960 € AL - Bords de Sambre : 3 561 830 € Action Logement - Boulevard de l'Europe : 3 194 000 € prêt AL, 184 338 € CAMVS - Tagerim 66 route de Valenciennes : - Marignan, Route de Feignies : 430 909 € Fonds Friches - Garage Opel/Hyundai :
Date de lancement	2021

Date de livraison	3 ^{ème} trimestre 2025
Indicateurs d'avancement	– Projets avec PC déposés
Indicateurs de résultat	– Nombres de logements délivrés

Titre du projet	7/ Copropriétés : POPAC et VOC
Type de projet	Action / Étude
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Une étude pilotée par la Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre (CAMVS) a mis en évidence les difficultés d'organisation que rencontre le parc immobilier issu de la reconstruction et notamment les copropriétés.</p> <p>La CAMVS a donc mis en place un Programme Opérationnel de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés (POPAC) en novembre 2021. La mission gérée par Soliha et le cabinet Arc consiste à accompagner les copropriétaires pour améliorer et structurer le fonctionnement de leur copropriété après l'établissement d'un diagnostic. Cette étape est indispensable avant d'envisager un accompagnement pour la rénovation énergétique des copropriétés. L'objectif du POPAC est d'accompagner 30 copropriétés sur 3 ans.</p> <p>Le POPAC est accompagné par un dispositif de Veille et Observation des Copropriétés piloté par l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) qui permettra, à l'aide d'indicateurs, de suivre l'impact des dispositifs comme le POPAC ou l'OPAH-RU sur les copropriétés.</p>
Objectifs	<p>Le POPAC et la VOC répondent à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les copropriétaires dans la mise en place d'un mode de fonctionnement adapté au statut des copropriétés - Identifier les copropriétés en difficultés - Réussir à concilier préservation du patrimoine et enjeux énergétiques pour plus de confort des habitants - Évaluer l'impact de l'intervention publique sur le long terme
Maître d'ouvrage	CAMVS (POPAC) / ADU (VOC)
Partenaires locaux	Ville de Maubeuge, ANAH, Banque des Territoires, CAUE, ABF, Amis de Lurçat
Coût total	382 000 € TTC (POPAC) + 20 000 € (VOC)
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - 132 000 € ANAH - 186 000 € CAMVS - 66 250 € Banque des Territoires
Date de lancement	Novembre 2021
Date de livraison	Novembre 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de copropriétés accompagnées - Nombre de copropriétés en difficultés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de copropriétés réorganisées - Nombre de copropriétés en difficultés

Titre du projet	B/ Préconisations et conseils pour la rénovation écologique et énergétique
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le POPAC et les porteurs de projets privés ont révélé un manque d'accompagnement des propriétaires vis-à-vis des préconisations en matière de rénovation. En effet le centre-ville de Maubeuge se situe principalement en zone classée Monuments Historiques du fait de son patrimoine et de sa proximité avec les remparts Vauban.</p> <p>Cette action a pour objectif de proposer la création de fiches thématiques mises à disposition des propriétaires pour les orienter dans la rénovation extérieure de leurs biens. Ces fiches se baseront sur des exemples déjà validés par l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) et seront créées en collaboration entre la CAMVS, la ville, l'ADU, le CAUE et toute autre structure volontaire.</p> <p>Cette action vise aussi à interroger le territoire sur la capacité à développer des innovations en matière de transition écologique pour améliorer la qualité de vie en centre-ville. Les toitures terrasses caractéristiques de la reconstruction d'André Lurçat représentent un réel potentiel d'implantation d'énergies renouvelables. Une étude peut également être menée sur l'intérêt de développer des panneaux solaires dans le centre-ville, complétant l'offre du Réseau de Chaleur Urbain (RCU).</p>
Objectifs	<p>Le développement de ces préconisations répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les propriétaires dans la rénovation de leurs biens - Mettre en valeur le patrimoine architectural du centre-ville - Valoriser les projets d'acquis-améliorés - Développer des actions en faveur de la transition écologique et énergétique
Maître d'ouvrage	CAMVS / Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	ADU, CAUE, ABF, CEREMA, Banque des Territoires, Association les amis de Lurçat (?)
Coût total	20 000 euros
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds vert ? - ADEME ? fonds de chaleur - Banque des Territoires (cofinancement d'étude sous-réserve du respect des conditions d'éligibilité)
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches de préconisations rédigées en fonction des typologies - Nombre d'implantation d'innovations pour la transition écologique
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Porteurs de projets / habitants ayant bénéficié d'un accompagnement par ces fiches

Titre du projet	9/ Identification des réserves foncières
Type de projet	Étude
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Les nombreux projets menés avec l'Établissement Public du Foncier ont permis de recycler des anciennes friches délaissées dans le périmètre du centre-ville de Maubeuge</p> <p>Afin de veiller au recyclage foncier et à la limitation de l'étalement urbain, la ville de Maubeuge aimerait mener une étude d'identification des réserves foncières actuelles et futures, disponibles sur son territoire.</p>
Objectifs	<p>L'identification de réserves foncières répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Limiter l'étalement urbain – Utiliser le foncier existant en accord avec les politiques publiques
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	ADU, CEREMA, EPF, CAMVS
Coût total	15 000 €
Financements prévisionnels	
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	T4 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de réserves foncières identifiées en ha
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de projets en renouvellement urbain – Réduction de l'étalement urbain

Titre du projet	10/ Friche de l'ancien Hôpital Pasteur
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Les services de l'hôpital Pasteur ont déménagé en octobre 2021 à proximité du pôle Universitaire Est de Maubeuge, libérant un espace de 4,6 hectares au sein du périmètre de l'ORT-Action Cœur de Ville.</p> <p>La friche de l'ancien hôpital se situe sur une entrée stratégique du cœur de ville à proximité directe du zoo municipal, premier équipement touristique de l'arrondissement en termes de fréquentation.</p> <p>Dans un objectif de Zéro Artificialisation Nette demandé par l'État aux collectivités d'ici 2050, la reconversion de l'ancien hôpital Pasteur s'annonce comme un démonstrateur de sobriété foncière et de transformation durable d'une friche en un quartier mixte dynamique.</p> <p>De nombreuses études et réflexions ont été menées sur ce site. La dernière étude pilotée par la CAMVS s'est terminée au printemps 2022. L'objectif était de cibler les invariants du projet pour la reconversion du site Pasteur, les propriétés du centre hospitalier et celles de la ville de Maubeuge, représentant environ 10 hectares.</p> <p>Le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de liaisons entre la partie nord et sud du site - Mise en valeur de l'ancienne voie ferroviaire - Apaisement du boulevard Pasteur - Conservation de deux bâtiments en y affectant une vocation « habitat » : l'extension contemporaine occupée par la neurologie ainsi que l'ancien hospice, édifice remarquable de l'entre-deux-guerres - Promotion du développement durable et de la biodiversité - Accueil de diverses programmations donnant un caractère mixte au site - Développement d'une programmation complémentaire mais non concurrentielle au centre-ville et au pôle gare - Installation de projets transitoires ou occupations temporaires <p>Le bâtiment de l'hôpital a été estimé à 3 millions d'euros par le service des domaines en mai 2022.</p> <p>L'Établissement Public du Foncier Hauts-de-France est sollicité par la CAMVS et la commune de Maubeuge pour une mission de portage foncier et la déconstruction du site. Le site bénéficiera d'une décote foncière additionnelle au titre du pactes SAT 2</p> <p>La Banque des Territoires a proposé d'inscrire l'hôpital comme « site pilote » afin de bénéficier d'un accompagnement particulier et de transformer collectivement ce site au fort potentiel foncier.</p> <p>L'enjeu de cette fiche est de poursuivre les réflexions sur la métamorphose de cette friche hospitalière.</p>
Objectifs	<p>L'aménagement de la friche de l'Hôpital Pasteur répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de logement qualitative - Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville - Proposer une offre dynamique de commerces et de services - Requalifier un quartier du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro

	<ul style="list-style-type: none"> artificialisation nette – Limiter l'étalement urbain – Utiliser le foncier existant en accord avec les politiques publiques
Maître d'ouvrage	CAMVS
Partenaires locaux	Ville de Maubeuge, État, CHU, EPF Hauts-de-France, Banque des Territoires, CAUE
Coût total	70 000 000 euros (au global)
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Recettes avec reventes – Fonds vert ? – FEDER ? – Banque des Territoires
Date de lancement	T1 2022
Date de livraison	NC
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de commerces/ entreprises installées – Nombre de logements – Bâtiments reconvertis – Installations provisoires/temporaires
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Attractivité de l'ancienne friche hospitalière – Nouveaux habitants du quartier

Titre du projet	I I/ Habitat Inclusif STELLA de la Joyeuse II
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 1 : De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive d'habitat
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Création de 10 logements en Habitat Inclusif en plein cœur de Maubeuge, proche de toutes les aménités, pour des jeunes gens en situation de handicap (trisomie, autisme) travaillant en milieu protégé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au sein de la Résidence « La Joyeuse II » rue du Lieutenant-Colonel Martin qui compte 254 logements, en plein centre-ville de Maubeuge, création de 10 logements de type I à II en Habitat Inclusif, d'un logement partagé (type V) qui accueillera des étudiants du secteur santé & social en appui à l'accompagnement et d'une salle d'activités communes et lieu de vie, sur une superficie équivalente à un logement de type III. - Formulation d'un projet social structurant prévoyant à la fois le fonctionnement collectif, la préparation de chaque jeune à l'entrée et son accompagnement individuel. - Accompagnement social au domicile et dans l'espace de la résidence par l'association partenaire spécialisée l'AFEJI, assurant le montage du projet social et son fonctionnement opérationnel.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les jeunes adultes déficients bénéficiaires : accéder au logement autonome, tout en bénéficiant d'un service d'accompagnement sécurisant et d'un service d'animation favorisant le lien social. - Pour le bailleur : répondre à un besoin non satisfait sur le territoire et apporter un service innovant.
Maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - PROMOCIL sur le projet immobilier, objet de cette fiche de présentation - L'AFEJI sur le projet Social
Partenaires locaux	L'AFEJI (projet social et montage de l'accompagnement social), l'Association STELLA (représentant les familles des jeunes gens), le Département du Nord, la Ville de Maubeuge, la CAMVS, l'ESAT (lieu de travail des jeunes).
Coût total	775 150 euros pour le projet immobilier
Financements Prévisionnels	Fonds propres et emprunts de PROMOCIL, cofinancements du Département du Nord sur des équipements spécifiques d'adaptation au handicap en salle d'activités communes et dans les logements.
Date de lancement	T1 2024 (lancement des travaux)
Date de livraison	T4 2024
Indicateurs d'avancement	Dépôt en programmation, dépôt du PC, acquisition de fonciers complémentaires destinés à la salle d'activités, fin des relogements des locataires en place, démarrage des travaux, livraison des travaux, entrée des bénéficiaires.
Indicateurs de résultat	Chiffrés : taux d'occupation des logements, taux de satisfaction des bénéficiaires et de leurs familles, 0 difficulté avec le voisinage.

Indicateurs de résultat

Qualitatifs : Intégration du projet dans la résidence et le quartier, développement des liens sociaux dans cette résidence où cohabitent déjà des locataires en famille, personnes isolées, des étudiants, des associations et des entreprises.

Adhésion et Implication des jeunes, de leurs familles dans le projet de Micro-forêt en cœur d'îlot central en cohésion avec les autres occupants de la résidence Joyeuse II.

Titre du projet	12/ Pôle Gare
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Pouvant être considéré comme une entrée de ville à part entière, le Pôle Gare est en pleine métamorphose. Le Pôle d'Échanges Multimodal réalisé par le SMTUS au cours de la 1^{ère} phase d'Action Cœur de Ville et la gare SNCF font de ce site un secteur stratégique.</p> <p>La Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre œuvre depuis 2021 pour convertir l'ancienne friche industrielle dite « du gazomètre » de 20 ha en un quartier dynamique.</p> <p>L'objectif est de proposer une offre de logements, de commerces et des équipements diversifiés dans un environnement paysager apaisé.</p> <p>De nombreux logements vont être créés. 76 logements sociaux sont en cours de construction en bords de Sambre par Promocil. D'autres logements sont encore en discussion selon les lots commercialisés.</p> <p>Le Loisi Sambre, pôle de loisirs comprenant un bowling, un karting, un lasergame et des billards, a été inauguré en mars 2022. Le Pôle Gare accueillera également un hôtel, un fitness park, un escape game, des restaurants, et divers commerces.</p> <p>L'offre commerciale est complémentaire au centre-ville et au cinéma situé à proximité. Le Pôle Gare permettra d'attirer de nouveaux chalands et d'animer le centre-ville.</p> <p>Quant à l'aménagement des espaces publics, la CAMVS privilégie la préservation de la biodiversité de la friche et la création d'espaces sportifs et de promenades dans des espaces paysagers de qualité liés aux berges de la Sambre.</p> <p>Durant l'été 2022, la CAMVS a lancé un Appel à Manifestations d'Intérêts pour les lots 1,2 et 3. Vinci, Atelier 9.81 et SLAP ont été désignés.</p>
Objectifs	<p>Le projet du Pôle Gare répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Requalifier une friche industrielle du centre-ville en répondant à l'objectif de Zéro artificialisation nette – Proposer une offre de logement qualitative – Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville – Proposer une offre commerciale dynamique – Compléter l'offre de services et de loisirs en centre-ville – Développer l'économie locale et créer de nouveaux emplois – Augmenter la fréquentation du centre-ville – Intégrer la nature en ville
Maître d'ouvrage	CAMVS pour l'aménagement du pôle gare SMTUS pour le pôle d'échanges multimodal
Partenaires locaux	État, Région, Action Logement, Ville de Maubeuge, EPF, partenaires privés, SMTUS, Banque des Territoires
Coût total	<ul style="list-style-type: none"> – Coût de l'aménagement du pôle gare : 7 770 358 TTC – Coût d'aménagement du PEM : à communiquer par le SMTUS – 11 millions pour l'aménagement du Pôle Gare (CAMVS) – Ainsi que : 22 millions pour le bowling (Privé) et 6 millions pour le fitness parc (Privé)
Financements	Aménagement du pôle gare :

	<ul style="list-style-type: none"> - Région (PRADET) : 1,5 millions € - DSIL : 1 003 409 € - DREAL : 339 303 € - Département (PTS) : 300 000 € - ADEME : 324 261 € - Banque des territoires (investissement en fonds propres aux côtés d'investisseurs privés et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	T1 2018
Date de livraison	T4 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Bowling réalisé, ouverture mars 2022 - Pôle d'Échanges Multimodal réalisé, inauguration le 20 septembre 2023 - Fitness Parc en cours de réalisation - 76 logements en cours de construction par le bailleur Promocil
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-ville - Nombre d'habitants - Taux de chômage - Nombre de personnes employées par le secteur

Titre du projet	13/ Marché couvert et aménagement de la place de Wattignies
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le projet de marché couvert est localisé sur la place de Wattignies à proximité immédiate du futur Tiers-lieu (ex CPAM-CAF). Il permettra de compléter l'offre commerciale du centre-ville qui est aujourd'hui insuffisante sur certains segments de l'alimentation (cf. diagnostic de l'ADU)</p> <p>Le marché couvert a vocation à être un lieu de rencontres proposant une offre alimentaire avec des plages horaires étendues. Ce projet s'appuie sur les forces vives du territoire qui souhaitent venir s'installer en centre-ville de Maubeuge et/ou ouvrir un nouveau point de vente (boucherie, boulangerie, maraîchers, etc.). Il s'agit principalement d'artisans et d'exploitants implantés sur la Sambre – Avesnois. Le marché sera géré en régie par la ville.</p> <p>Avec ce nouvel équipement, la ville souhaite favoriser les déplacements de proximité en offrant, au sein d'un périmètre restreint, la diversité des services attendue des habitants de la ville et de l'agglomération (offre commerciale, proximité du Pôle Loisirs, projets d'équipements culturels existants ou à venir...).</p> <p>Le marché couvert peut également répondre aux attentes des salariés qui travaillent en centre-ville, des habitants actuels et futurs (nombreux projets immobiliers) à la recherche des aménités d'un centre urbain et des touristes de passage.</p> <p>La ville réaménage aussi la place de Wattignies avec un parking paysager pouvant accueillir le marché hebdomadaire traditionnel de la ville.</p>
Objectifs	<p>Le projet du Marché couvert répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer une offre commerciale dynamique – Développer l'économie locale et créer de nouveaux emplois – Augmenter la fréquentation du centre-ville <p>L'aménagement de la place de Wattignies a pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> – De valoriser les espaces publics – Répondre aux normes en matière d'accessibilité – Apaiser le centre-ville et encourager la promenade en centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, État, Région, Département
Coût total	<p>8 720 888 € TTC</p> <p>Dont</p> <ul style="list-style-type: none"> – Marché couvert : 6 279 579 TTC – Place de Wattignies : 2 441 310 € TTC
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Région (PACTE et enveloppe) ACV : 1,5 millions d'euros – État (DSIL) : 753 843 € – Département (PTS) : 960 000 € – Banque des territoires (cofinancement d'études et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	<p>Études : T1 2018</p> <p>Travaux : Décembre 2022- T3 2024</p>
Date de livraison	T3 2024

Indicateurs d'avancement

- Dépôt du Permis de construire
- Nombre de commerçants démarchés
- Avancement de construction



Chantier de la Halle



Chantier d'aménagement de la place de Wattignies

Indicateurs de résultat

- Fréquentation du centre-ville
- Cellules occupées
- Nombre d'employés
- Fréquentation du marché couvert

Titre du projet	14/ Concession d'aménagement commercial
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Afin de redynamiser son centre-ville commerçant, la ville de Maubeuge a entrepris la création d'une concession d'aménagement commerciale sur son centre-ville. Le cabinet Adenda a réalisé en 2021 un diagnostic afin de déterminer les objectifs et le périmètre d'intervention de cette concession.</p> <p>Le principe est de missionner un concessionnaire durant 10 ans qui sera chargé d'acquérir des cellules commerciales, de les rénover pour pouvoir ensuite les attribuer à des porteurs de projets ciblés.</p> <p>Ce dispositif permettra de lutter contre la vacance commerciale, de proposer des locaux commerciaux rénovés à des prix de location abordables, de favoriser l'installation de nouveaux porteurs de projets aux concepts innovants et d'assurer une cohérence du tissu commercial.</p> <p>La concession d'aménagement commerciale a été attribuée à la CCI Grand Hainaut. Le lancement est prévu fin 2023.</p> <p>L'objectif pour la CCI est de maîtriser 28 locaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 en acquisition dont 4 locaux appartenant déjà à la ville - 13 en protocole (partenariat avec les propriétaires) <p>La ville sera accompagnée par un assistant à maîtrise d'ouvrage pour suivre la concession d'aménagement commercial.</p> <p>Un volet sur la réhabilitation des logements au-dessus des commerces sera proposé avec Promocil.</p>
Objectifs	<p>Le projet de la concession d'aménagement commercial répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre commerciale attractive et dynamique - Lutter contre la vacance commerciale - Augmenter la fréquentation du centre-ville
Maître d'ouvrage	CCI Grand Hainaut
Partenaires locaux	Ville de Maubeuge, CAMVS, État, Banque des Territoires
Coût total	2 649 000 €
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds propres CCI : 600 000 € - Prêt : 260 000 € - Subventions ANCT (FRLA) : 499 708 € - Ville de Maubeuge (Avance remboursable) : 733 421 €
Date de lancement	T3 2023
Date de livraison	2033
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Cellules commerciales acquises, rénovées puis occupées - Clients par jour/cellules
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-ville - Vacance commerciale

Titre du projet	15/ Installation de nouveaux porteurs de projets commerciaux
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Au fil des années, l'image et le dynamisme des axes commerciaux du centre-ville se sont détériorés (implantations de services en agence, réduisant la part des commerces, surreprésentation de la restauration rapide et les salons de coiffure, etc.).</p> <p>De nombreux types de commerces ou services sont absents ou insuffisamment présents dans le centre-ville, limitant l'attractivité de ce territoire et impactant les établissements existants. Et pourtant, le nombre élevé de cellules vacantes offre des possibilités d'accueil.</p> <p>Après avoir expérimenté le dispositif « boutique à l'essai » et les prêts d'honneur à l'installation de nouveaux commerces, la concession d'aménagement commercial (fiche n°15) sera un levier déterminant pour réaffirmer les linéaires commerciaux et démarquer le centre-ville. Cependant, la ville souhaite aussi accompagner les porteurs de projets en dehors la sphère de la concession.</p> <p>La création d'une boutique nécessite des documents administratifs, un suivi de l'installation du porteur de projet, des exigences en termes d'enseigne et d'accessibilité. L'un des objectifs pour la ville est de guider au mieux les porteurs de projet au cours de leur installation.</p> <p>Le Réseau Initiative en Sambre Avesnois (ISA) en partenariat avec la Fédération nationale des boutiques à l'essai ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets « Entreprendre au cœur des territoires » lancé par la BPI début 2022. Plusieurs actions de redynamisation commerciale ont été identifiées pour le centre-ville de Maubeuge :</p> <ul style="list-style-type: none"> – A la recherche du commerçant idéal – Ma Boutique à l'essai dont bénéficie déjà la ville – Mon resto à l'essai – Pop-up dans ma ville (boutique éphémère) – Le Tube à l'essai – Entreprises vertueuses <p>Les aspects juridiques de chaque action seront gérés par la Fédération des boutiques à l'essai alors que l'accompagnement des porteurs de projets sera réalisé par ISA. Ce dispositif peut aussi accompagner la concession d'aménagement commercial.</p>
Objectifs	<p>L'action d'installation de nouveaux porteurs de projets répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer une offre commerciale attractive et dynamique – Lutter contre la vacance commerciale – Augmenter la fréquentation du centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge / ISA
Partenaires locaux	Fédération nationale des boutiques à l'essai, BPI, CAMVS
Coût total	15 000 €
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Entreprendre au cœur des territoires : 50% de chaque action financée par la BPI / 50% par la collectivité pilote
Date de lancement	T3 2022
Date de livraison	T3 2025

Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">- Porteurs de projets accompagnés par la ville et ISA- Ouvertures de boutiques
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">- Fréquentation du centre-ville- Baisse de la vacance commerciale

Titre du projet	16/ Accompagnement des commerçants dans leur transition digitale
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 2 : Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Depuis l'ouverture d'internet au grand public dans les années 90, les comportements d'achat ont fortement évolué. Désormais, une part toujours plus importante de la consommation s'effectue en ligne. Face à ce constat, le développement d'un site internet est efficace, mais insuffisant face au nombre croissant d'autres sites qui viennent faire concurrence. La hausse des ventes est donc majoritairement captée par les places de marché, qui agrègent l'offre commerciale de plusieurs milliers de sites marchands.</p> <p>Les territoires ont ainsi tout intérêt à se doter d'une « market place locale » pour doper les ventes en ligne de leurs commerçants tout en faisant revenir les clients en boutique. Cela est possible grâce au sentiment de proximité généré par le recours au Click and Collect, permettant de venir en boutique chercher le produit que l'on a commandé en ligne. Cette solution de commerce connecté structurante, fédératrice et innovante, permet ainsi d'accompagner les commerçants locaux dans la montée en puissance toujours plus forte de la vente en ligne.</p> <p>Une plateforme de ce type existe déjà pour le territoire du Grand Hainaut. Déployée dès 2017 sous le nom « mes commerçants du Grand Hainaut.com » par la CCI Grand Hainaut, elle fait peau neuve en 2023 et devient « Mes Emplettes Locales.fr ».</p> <p>Cette place de marché locale permet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la mutualisation d'une offre commerciale à l'échelle du Grand Hainaut, - un portail territorial « Avesnois/Maubeugeois », ancrant ainsi la démarche dans une relation de proximité, - une navigation et des achats fluide sur smartphone, - une interface compatible avec les systèmes d'information des commerçants, permettant de retranscrire en ligne les produits disponibles dans le magasin en temps réel, - des « kits marketing » permettant aux commerçants de promouvoir leurs ventes et leurs produits. <p>Afin d'accompagner le déploiement de cette nouvelle place de marché sur le territoire de Maubeuge, il est proposé d'unir les forces de la Chambre de Commerce et d'Industrie à celles de la Ville de Maubeuge, de l'Union Commerciale et de l'ensemble des acteurs du commerce local.</p> <p>L'objectif est de déployer une communication intense en direction des habitants pour mieux faire connaître l'offre de la plateforme, en utilisant tous les supports à disposition : digital, presse-papier, radio, affichage public... Une action forte en direction des commerçants sera aussi à mener pour les sensibiliser aux enjeux du numérique, les accompagner vers le digital et les former à l'outil market place pour ceux qui seront prêts à basculer vers l'outil « Mes Emplettes Locales.fr ».</p> <p>Dans le cadre de cette action, la CCI supporte l'exploitation de la plate-forme « Mes Emplettes Locales.fr » avec un reste à charge modique pour les commerçants adhérents.</p> <p>Il conviendrait en complément de soutenir via les ressources humaines adaptées la promotion de la market place (accompagnement et formation des commerçants) ainsi que la construction et la diffusion d'un plan de communication omnicanal à l'échelle de l'agglomération.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer un maximum de commerçants maubeugeois sur la plateforme pour améliorer leur visibilité, étendre leurs canaux de distribution, et augmenter leurs ventes • Contribuer à revitaliser le commerce de centre-ville de Maubeuge grâce à dynamisation de l'activité des commerçants indépendants via le numérique

Maître d'ouvrage	CCI Grand Hainaut
Partenaires locaux	Ville de Maubeuge, CAMVS, Maubeuge Shopping.
Coût total	120 000 €
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – CCI : 40 000 € – Ville de Maubeuge
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de commerces adhérents, – Qualité et diversité de l'offre commerciale mise en ligne
Indicateurs de résultat	Retours des commerçants et de la clientèle sur la pertinence et la qualité du service, augmentation de la visibilité des commerçants.

Titre du projet	17/ Développement de l'usage du vélo : le plan vélo
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le développement des mobilités douces, et notamment du vélo, contribuera à apaiser la fréquentation du centre-ville. Pour en développer la pratique, il s'agit de prendre en compte le vélo en amont des opérations d'aménagement, et d'offrir un environnement propice aux cyclistes (sécurisation, création de places de stationnement, etc.)</p> <p>Le Pôle d'Échanges Multimodal, aménagé autour de la gare ferroviaire est un lieu d'articulation de différents modes de transport comme la marche, le vélo, les transports en commun routiers (bus et cars), le train, les usages alternatifs et collectifs de la voiture (taxis, covoiturage), mais aussi les usages raisonnés de la voiture individuelle (dépose minutes, auto-partage, parking-relais...).</p> <p>Le Plan vélo municipal (2021-2024) a été adopté au conseil municipal du 14 septembre 2021. Il s'est basé sur une expertise d'usage réalisée par l'ADAV ayant identifié 13 itinéraires prioritaires, en cohérence avec le schéma directeur cyclable et sur les résultats d'une enquête réalisée en 2021 auprès des maubeugeois.</p> <p>Ce plan vélo est constitué de trois volets principaux : aménagement, services et sensibilisation.</p>
Objectifs	<p>Le développement de l'usage du vélo répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Offrir les conditions propices au développement de l'usage du vélo (sécurisation, équipements, etc.) – Augmenter la fréquentation du centre-ville par les vélos – Apaiser le centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	ADAV, SMTUS (ex : location longue durée de vélos), CAMVS
Coût total	200 000 €
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Appel à projet AVELO2 de l'ADEME pour les ateliers adultes et le volet communication du plan – La cité éducative pour l'apprentissage du vélo des enfants
Date de lancement	T3 2021
Date de livraison	T4 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Portions de voies cyclables réaménagées – Nombre d'ateliers de sensibilisation réalisés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Part modale du vélo en centre-ville – Pollution atmosphérique en centre-ville

Titre du projet	18/ Développement d'une stratégie de stationnement en centre-ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>L'offre de stationnement du centre-ville de Maubeuge est importante : 11 hectares de stationnement ont été dénombrés dans le périmètre de l'ORT par l'ADU.</p> <p>Une étude sur le stationnement a été réalisée par les étudiants de l'Université de Lille en 2023. Elle a permis d'établir un diagnostic de l'offre de stationnement pour proposer des scénarios d'aménagement à plusieurs vitesses. Une enquête auprès des usagers et des commerçants a également été menée.</p> <p>Prenant en compte les futurs projets d'aménagements, cette étude a révélé que le centre-ville comptera à la fin des travaux réalisés sur l'espace public, 3 205 places de stationnement public (hors provinces françaises). Rapporté aux près de 1 800 habitants du périmètre, le rapport entre l'offre de stationnement et la population s'élève à environ 1,78 places publiques par habitant, un taux déjà considérable auquel s'ajoute le stationnement privé.</p> <p>En plus d'une offre généreuse, l'étude a mis en valeur une desserte inégale des lieux de stationnement au sein du cœur de ville. La saturation du stationnement est aussi liée à des plages horaires plus tendues (fermeture des commerces, heures scolaires, pauses du midi).</p> <p>Le développement d'un plan d'implantation des places de stationnement électriques sera aussi à étudier.</p> <p>L'objectif de cette action est donc de développer une stratégie de stationnement cohérente afin de convenir aux besoins des usagers tout en veillant à l'apaisement du centre-ville et à la valorisation des espaces publics.</p>
Objectifs	<p>Le développement d'une stratégie de stationnement répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser et optimiser le stationnement - Réduire la part modale de la voiture - Apaiser le centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, CEREMA, SMTUS
Coût total	A étudier
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	- Places de stationnements réorganisées / créées / supprimées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Taux d'occupation des stationnements - Pollution atmosphérique en centre-ville

Titre du projet	19/ Amélioration de la signalétique
Type de projet	Étude/action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>L'étude menée sur le stationnement par les étudiants de l'Université de Lille en 2023 a démontré que l'offre de stationnement et sa quantité ne sont pas bien identifiées au sein du centre-ville.</p> <p>De même, les lieux d'intérêts comme le Manège, le Zoo, le pôle culturel sont peu mis en avant au sein du fléchage automobile et piétonnier. Certains parcours piétons comme celui menant de la gare SNCF à la place des Nations sont mal identifiés par les usagers.</p> <p>Les récents réaménagements de la place Concorde, de la place des Nations, de la place de Wattignies, du pôle culturel convergent vers la nécessité de valoriser ces espaces avec un fléchage harmonieux et défini à l'échelle du centre-ville.</p> <p>La ville souhaite, par cette action, réfléchir à l'amélioration de la signalétique avec la mise en place d'un schéma de signalisation pour le centre-ville.</p> <p>L'étude sur les remparts peuvent nourrir également des réflexions sur des balades à matérialiser dans l'espace public.</p>
Objectifs	<p>L'amélioration de la signalétique répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Faciliter l'accessibilité du centre-ville – Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville – Apaiser l'ambiance du centre-ville – Valoriser les équipements et espaces publics
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, CAUE, CEREMA
Coût total	20 000 €
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	T1 2024
Date de livraison	T4 2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de panneaux de signalétique implantés – Nombre de km fléchés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Fréquentation du centre-ville – Part modale de la marche

Titre du projet	20/ Passage en zone de rencontre du centre-ville (20 km/h)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 3 : Développer l'accessibilité et les mobilités décarbonées
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Toujours avec l'objectif d'apaiser l'ambiance du centre-ville de Maubeuge, le passage en zone de rencontre des rues commerçantes du centre-ville permettra également de signaler aux visiteurs qu'ils pénètrent dans le centre urbain, pas toujours facilement identifiable pour les touristes. La réalisation des zones de rencontre induit la priorité des piétons sur les véhicules, des chaussées à double sens pour les cyclistes, une vitesse limitée à 20km/h et une signalisation sur l'ensemble de la zone aménagée.</p> <p>Cette mesure pourra donner lieu à des aménagements adaptés et cohérents de plusieurs voiries de centre-ville pour rendre la vitesse limite applicable.</p> <p>Enfin une étude de la circulation permettrait d'identifier, en fonction de leur fréquentation, le projet à mettre en œuvre (élargissement des trottoirs, rénovation, prise en compte des mobilités douces, etc..). Cette démarche s'inscrit dans le PDU.</p>
Objectifs	<p>L'amélioration de la signalétique répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Identifier l'entrée du périmètre centre-ville – Apaiser le centre-ville et encourager la promenade en centre-ville – Sécuriser la mobilité douce (vélos et piétons)
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, SMTUS, ADU
Coût total	30 000 €
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	2024
Date de livraison	2025
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de rues passées à 20 km/h – Nombre de piétons
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Fréquentation du centre-ville – Pollution atmosphérique en centre-ville

Titre du projet	21/ Aménagement durable de la place verte
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>En mars 2022, la ville a signé avec l'Établissement Public du Foncier une convention opérationnelle pour l'aménagement de la place verte dans le centre-ville de Maubeuge.</p> <p>Cette convention vise à déconstruire le bâtiment de l'ancienne mutuelle et pharmacie située entre la rue de la Croix et la place verte. Cette démolition permettra d'ouvrir la place vers la Sambre et de proposer un aménagement apaisé à proximité de la place des Nations, de la Clouterie et de l'Arsenal. La démolition du bâtiment est prévue pour 2025.</p> <p>Étant donné le caractère historique de la place verte, des fouilles archéologiques seront à prévoir sur cette zone.</p> <p>Une étude S'GREEN menée en 2022 avait permis de poser les bases du réaménagement de la place en intégrant la nature et la biodiversité sur cette place. La temporalité du projet permet également d'envisager un aménagement transitoire de la place et des ateliers de participation ou de concertation sur le devenir de ce site.</p>
Objectifs	<p>L'aménagement de la place verte répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apaiser le centre-ville et encourager la promenade en centre-ville - Intégrer la nature en ville - Valoriser les espaces publics
Maître d'ouvrage	EPF pour la démolition et Ville de Maubeuge pour le réaménagement
Partenaires locaux	EPF, CAMVS, SMTUS, ADU, CAUE, CEREMA, Banque des territoires
Coût total	2 500 000 €
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - État - Région - ADEME - Aides EPF : 960 000 € - Banque des territoires (cofinancement d'études et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	<p>Études : T1 2023 (diagnostics du bâtiment à démolir)</p> <p>Démolitions : 2024</p> <p>Fouilles archéologiques : 2025</p>
Date de livraison	2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - M² aménagés - Étapes du projet réalisées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Biodiversité sur la place - Attractivité de la place

Titre du projet	22/ Réaménagement de l'Avenue de France et de l'Avenue Mabuse
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Après la place concorde et la place des Nations, la ville souhaite réaménager l'artère commerciale principale du centre-ville de l'Avenue Mabuse au nord de l'Avenue de France. Le stationnement et les cheminements de ces avenues seront réorganisés pour favoriser l'apaisement du centre-ville et l'accès aux commerces.
Objectifs	Le réaménagement de l'Avenue de France et de l'Avenue Mabuse répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Apaiser le centre-ville et encourager la promenade en centre-ville - Intégrer la nature en ville - Valoriser les espaces publics - Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville - Sécuriser la mobilité douce (vélos et piétons)
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS,
Coût total	Avenue Mabuse : 730 000 €HT Giratoire Mabuse : 700 000 €HT Avenue de France : 3 000 000 €HT
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Pacte SAT : 40% - Département (PTS) - CAMVS
Date de lancement	T1 2024 pour l'Avenue Mabuse
Date de livraison	T4 2024 pour l'Avenue Mabuse Avenue de France : en fonction de l'avancement du projet de la Clouterie. Soit 2027
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de rotation du stationnement - Piétons / modes doux
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-ville - Apaisement du centre-ville

Titre du projet	23/ Aménagement des bords de Sambre
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le centre-ville est composé de deux entités : la ville haute avec des éléments historiques marquants comme la Porte de Mons et l'Arsenal, ainsi que la ville basse avec des éléments caractéristiques de la reconstruction comme le Tiers Lieu ou le quartier des Arts.</p> <p>La Sambre, réouverte à la navigation depuis juin 2021, se situe entre ces deux villes. Elle représente une entrée stratégique pour le centre-ville.</p> <p>Cependant, bien qu'André Lurçat ait souhaité retourner la ville vers la Sambre en créant le bâtiment emblématique du Mail de Sambre, cette dernière n'est que peu visible dans le paysage urbain du centre-ville.</p> <p>Cette fiche action a pour enjeu de valoriser les bords de Sambre afin de redonner à la Sambre sa place centrale et de créer davantage de lien entre la ville basse et haute.</p> <p>De plus, de nombreux nouveaux projets situés autour de la Sambre justifient l'importance de réaménager ces abords de cette rivière délaissés : le Pôle Gare, la résidence de Partenord et de Promocil, le Mail de Sambre dans le cadre du POPAC, la Clouterie, l'Arsenal ou encore la restructuration des Provinces Françaises avec la création d'une base nautique.</p> <p>Des études réalisées par des étudiants en architecture peuvent servir le projet.</p>
Objectifs	<p>L'aménagement des bords de Sambre répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Apaiser le centre-ville et encourager la promenade en centre-ville – Valoriser une entrée douce du centre-ville – Intégrer la nature en ville – Valoriser les espaces publics – Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville – Sécuriser la mobilité douce (vélos et piétons)
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA, VNF
Coût total	
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Fonds vert – Banque des Territoires (cofinancement d'études et/ou prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)
Date de lancement	T1 2025
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Km de bords de Sambre aménagés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Fréquentation du centre-ville – Promeneurs en bords de Sambre – Appropriation de la Sambre

Titre du projet	24/ Aménagement de l'entrée du Zoo municipal
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Mobilisant plus de 200 000 visiteurs par an, le zoo de Maubeuge est l'un des lieux les plus touristiques de l'Avesnois. Le zoo d'une surface de 7 hectares se situe au pied des remparts de Vauban en plein centre-ville.</p> <p>Sa position est un atout pour le centre-ville qui pourrait bénéficier davantage des retombées économiques que génère un tel équipement.</p> <p>La ville souhaite valoriser le zoo municipal au sein du centre-ville en réaménageant l'espace public devant son entrée.</p>
Objectifs	<p>L'aménagement de l'entrée du zoo municipal répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intégrer la nature en ville - Valoriser les espaces publics - Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville - S'appuyer sur des équipements structurants du cœur de ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, ADU
Coût total	400 000 € HT (au stade APD)
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - PACTE 40% - Fonds vert ?
Date de lancement	T4 2023
Date de livraison	T2 2024
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Étapes du projet
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-ville et du zoo

Titre du projet	25/ Création d'une micro-forêt urbaine au cœur de la Joyeuse II
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La « Joyeuse » est un ensemble immobilier mixte, propriété de Promocil, qui comporte principalement des logements, mais aussi des services (CAMVS), des parkings, une cour centrale appelée « forum » (Joyeuse 2), des commerces ainsi que deux cellules commerciales non occupées pour lesquelles des projets sont envisagés.</p> <p>La « Joyeuse 1 » a fait l'objet d'importants travaux de rénovation (167 logements). L'intégration de la Joyeuse 2 dans son environnement urbain doit aujourd'hui être entièrement revue.</p> <p>C'est dans ce cadre que l'ensemble des partenaires (Promocil, CAMVS et Ville de Maubeuge) ont décidé d'engager une démarche visant à améliorer le cadre de vie des locataires et à rendre l'espace public aux habitants.</p> <p>La cour intérieure de la Joyeuse est donc un espace stratégique pour améliorer la qualité de vie des locataires.</p> <p>Action Logement a mis en place en 2023 une expérimentation sur le développement de micro-forêts à proximité d'ensembles immobiliers. La démarche vise à créer des espaces boisés sur minimum 100m² et maximum 200m² afin de favoriser la biodiversité, de réduire les îlots de chaleur et de valoriser le cadre de vie des habitants. La micro-forêt a pour objectif d'être autonome en 3 ans afin de limiter les apports en eau.</p> <p>La cour de la Joyeuse II gérée par Promocil serait un site d'expérimentation propice au développement d'une telle démarche.</p>
Objectifs	<p>La création d'une micro-forêt urbaine au cœur de la Joyeuse II répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser la gestion des espaces extérieurs de la Joyeuse, en fonction d'usages définis - Intégrer la nature en ville pour favoriser l'émergence de la biodiversité - Améliorer le cadre de vie des habitants - Limiter les îlots de chaleur
Maître d'ouvrage	Promocil / Action Logement
Partenaires locaux	Ville de Maubeuge, CAMVS
Coût total	
Financements Prévisionnels	- Action Logement
Date de lancement	T2 2024
Date de livraison	T4 2024
Indicateurs d'avancement	- Arbres plantés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Pollution atmosphérique en centre-ville - Nombre d'îlots de fraîcheur
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation du centre-ville - Apaisement du centre-ville et de ses abords

Titre du projet	26/ Restructuration des portes et entrées de centre-ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Prolongé jusqu'en 2026, le programme Action cœur de ville intègre désormais un dispositif de requalification des entrées de ville.</p> <p>Contrairement à d'autres territoires la ville de Maubeuge n'est pas marquée par des entrées de ville spécifiques à requalifier comme des zones commerciales en friche. Ce sont des éléments routiers comme le boulevard de Mons, le boulevard de Valenciennes ou la Route d'Avesnes qui sont associées à des entrées de ville minéralisées et souvent décriés.</p> <p>Le contournement routier de Maubeuge participera à la réduction de la circulation sur plusieurs de ces boulevards. Leur restructuration dans les années à venir sera donc à privilégier.</p> <p>Cependant la ville aimerait se pencher dès à présent sur les liens entre ces boulevards de quartiers périphériques et le centre-ville. Les portes d'entrées du centre-ville sont pour le moment oubliées dans l'articulation du centre-ville. La morphologie urbaine du centre-ville marquée par l'époque Vauban facilite pourtant l'appropriation de portes d'entrées bien délimitées.</p> <p>La ville envisage donc de travailler sur le réaménagement et la restructuration des entrées de centre-ville avant d'étendre cette action aux entrées de ville au sens large. Ces portes ou entrées de centre-ville correspondent au :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Secteur de la Porte de Mons menant au quartier du Pont Allant – Secteur de la Porte de la Croix séparant les remparts du Pôle Universitaire et Hospitalier Est – Secteur de la Porte de Paris menant à la Route d'Avesnes – Secteur du Pôle Gare pouvant être considéré comme une entrée de centre-ville et de ville à part entière pour les voyageurs ou navetteurs – Secteur du Moulin Tablette liant l'ancien hôpital pasteur à l'entrée du zoo – Secteur Ouest et Est des bords de Sambre (cf. fiche 23)
Objectifs	<p>La restructuration des portes et entrées de centre-ville répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Valoriser une entrée douce du centre-ville – Rendre le centre-ville plus accessible – Valoriser les espaces publics – Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA
Coût total	
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	T1 2025
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre d'entrées de centre-ville réaménagées

Titre du projet	27/ Mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) et d'un Label Ville d'Art et d'Histoire
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR) visent à protéger des villes ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente d'un point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.</p> <p>La procédure de création d'un Site Patrimonial Remarquable se réalise en deux phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la phase de classement au titre du SPR prise par un arrêté du ministre de la Culture qui détermine son périmètre - la phase d'élaboration de l'outil de gestion du SPR <p>La ville de Maubeuge souhaite bénéficier d'un SPR afin de valoriser et préserver son patrimoine bâti incluant son centre-ville.</p> <p>L'ADU a mené un travail préparatoire visant à éclairer les élus de la ville de Maubeuge sur les enjeux, les objectifs et la méthodologie d'un classement en tant que Site Patrimonial Remarquable.</p> <p>Ce classement permettrait la mise en œuvre de mesures de préservation de l'architecture et de l'urbanisme du centre-ville, des faubourgs de Maubeuge et des communes limitrophes. Le SPR est aussi un outil important pour des rénovations futures de bâtiments telles que les copropriétés accompagnées dans le cadre du POPAC (cf. fiche N°7).</p> <p>Ce document est également une des conditions pour que la ville puisse obtenir le Label Ville d'Art et d'Histoire ou encore créer un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine dans l'ancienne Banque de France (cf. fiche N°30).</p> <p>La compétence de la mise en place de ce SPR revient à l'autorité compétente en matière de documents d'urbanisme soit, la CAMVS. Une proposition de cahier des charges avait été réalisée par l'ADU en 2022.</p> <p>Concernant le label Ville d'Art et d'Histoire, la ville s'est engagée dans la démarche avec une première étape réalisée dans le cadre d'un stage qui a permis d'engager la candidature de Maubeuge. Une fois le SPR mis en place, il s'agira de formaliser et de compléter le dossier en s'appuyant sur l'ensemble des projets engagés en faveur du patrimoine et de la promotion de la qualité architecturale.</p>
Objectifs	<p>La mise en place d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) et d'un Label Ville d'Art et d'Histoire répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser la ville et son patrimoine - Contribuer au changement d'image - Développer des actions pour favoriser l'appropriation du patrimoine architectural et paysager de Maubeuge
Maître d'ouvrage	CAMVS / Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	ADU, CAUE, ABF
Coût total	
Financements Prévisionnels	- DRAC ?
Date de lancement	Études débutées : T1 2021

Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	–
Indicateurs de résultat	–

Titre du projet	28/ Rénovation et valorisation des remparts
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 4 : Aménager durablement l'espace urbain et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Lors de la reconstruction de Maubeuge, André Lurçat décide de maintenir l'essentiel de la fortification et d'élargir le centre à l'extérieur de l'enceinte. Les remparts deviennent un espace vert au cœur de la cité.</p> <p>L'ensemble des fortifications qui ont été conservées est classé au titre des Monuments Historiques depuis le 21 octobre 1947.</p> <p>Ce patrimoine est un atout pour le centre-ville de Maubeuge et son attractivité, mais il nécessite des moyens publics importants pour sa rénovation. Le zoo municipal est situé dans le bastion n°6 des remparts.</p> <p>Le document cadre de l'action municipale est le projet élaboré en 2010 après la tornade par messieurs BISMAN, architecte du patrimoine et Gilles CLEMENT, paysagiste.</p> <p>Le patrimoine architectural Vauban nécessite de lourds travaux d'investissement pour sa sauvegarde, pour la protection des habitants et de l'environnement (paysager et hydraulique), ainsi que pour la création de parcours touristiques et de mémoire par la viabilisation des voies naturelles piétonnières.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Débroussaillage et entretien des remparts ; - Parement rue Coutelle et réhabilitation des remparts dans l'enceinte du zoo municipal public ; - Création et entretien des chemins ou voies piétonnières en espaces naturels ; - Aménagement des espaces touristiques autour de points de rencontre pour la valorisation et la découverte du patrimoine architectural et paysager communal. <p>En février 2021, Monsieur Francky PARENT, Architecte du Patrimoine, a fourni une note alarmiste relative à l'état sanitaire des maçonneries en moellons de la gorge et celles en brique de la traverse qui la surplombe du Front 3-4 rue.</p> <p>C'est face à cette urgence qu'au printemps 2021, une mise en sécurité par étaielements et pose de cintres a été réalisée sous la direction de ce maître d'œuvre.</p> <p>Monsieur François BISMAN, architecte du Patrimoine a réalisé un diagnostic patrimonial faisant le bilan de l'état existant de l'ouvrage et émet des recommandations sur les travaux à engager. Il a également été missionné pour la Maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration du front 3-4.</p> <p>Les travaux de rénovation commenceront par le Front 3-4.</p> <p>Par ailleurs, une étude de valorisation des remparts d'une durée de 6 mois a été lancée au printemps 2023. Les cabinets Oculus Patrimoine et Regards Patrimoine ont pour objectifs de réfléchir à la valorisation touristique, patrimoniale et environnementale des remparts en récoltant l'avis des habitants et de toutes les parties prenantes par le biais par exemple de balades sensibles.</p>
Objectifs	<p>La rénovation et la valorisation des remparts répondent à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine des Remparts - Offrir des espaces de nature aménagés et sécurisés pour les habitants - Conforter l'offre touristique de la ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS, ADU, CAUE
Coût total	- 5 167 217,66 € HT pour tvx rénovation du bastion n°6 Global dont 1 687 627,72 € HT pour tvx rénovation de la face droite, de l'orillon et du flanc droit

	<ul style="list-style-type: none"> - 411 678,88 € HT pour étude et travaux Front 3-4 - 39 630,00 € HT pour l'étude de valorisation des Remparts
Financements Prévisionnels	<p>Bastion 6 : rénovation de la face droite, de l'orillon et du flanc droit</p> <p>DRAC MH : 1 012 576,63 € (60 %) PTS 25-26 : 337 525,54 € (20 %)</p> <p>Front 3-4 : MOE + rénovation</p> <ul style="list-style-type: none"> - DRAC MH : 164 671,55 € HT (40 %) <i>en cours d'instruction</i> <p>Plan de valorisation des remparts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Département PTS 2022 : 19 000 € HT (49,54 %) <i>notifié</i>
Date de lancement	<p>Bastion 6 phase 1 : MOE : décembre 2023/janvier 2024 – Tvx : T1 2025</p> <p>Front 3-4 : MOE : 13/07/2023 – Tvx : décembre 2023/janvier 2024</p> <p>Plan de valorisation : 08/03/2023</p>
Date de livraison	<p>Bastion 6 : Tvx : T2 2027</p> <p>Front 3-4 : Tvx : décembre 2024</p> <p>Plan de valorisation : fin novembre/début décembre 2023</p>
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Bastions des remparts rénovés
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des remparts et du centre-ville

Titre du projet	29/ Rénovation de la scène nationale du Manège et des Cantuaines	
Type de projet	Action	
Axe de rattachement	Axe 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville	
Date de signature	[XX/XX/XX]	
Description générale	<p>La Ville est propriétaire du bâtiment du « Manège » qui accueille la Scène nationale, ainsi que des Cantuaines situées à proximité immédiate. Le Manège, qui accueille plus de 30 000 personnes par an, nécessite la réalisation de travaux (toiture, fosse, fauteuils ...) pour moderniser la structure et l'adapter aux besoins des artistes et des manifestations.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Réaliser des travaux de remise aux normes – Restructurer la salle, des loges et des stockages – Réaménager l'accueil – Aménager les Cantuaines 	
Objectifs	<p>La rénovation de la scène nationale du Manège et des Cantuaines répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Rénover l'outil pour répondre à toutes les missions d'une scène nationale – Offrir un cadre modernisé pour l'accueil du public – Offrir un équipement adapté aux besoins des artistes et des spectacles 	
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge	
Partenaires locaux	Le Manège, CAMVS, DRAC,	
Coût total	<p>14 000 000 euros TTC</p> <p>Travaux (Manège + Cantuaines) : 9 558 772 € HT / abords : 1 900 000 € HT</p>	
Financements Prévisionnels	<p>Travaux Manège et Cantuaines</p> <p>Région : 1 500 000 € HT <i>notifié</i></p> <p>DRAC (sub invest 2024) : 1 500 000 € HT <i>notifié</i></p> <p>Département (PTS 2024) : 1 500 000 € HT</p> <p>État – PACTE (FNADT 2024) : 1 100 000 € HT</p> <p>CAMVS : 2 000 000 € HT</p> <p>Banque des Territoires (prêts sur fonds d'épargne sous conditions d'éligibilité et sous réserve de l'avis du comité d'engagement)</p>	<p>Aménagement des abords</p> <p>Département (PTS 2026)</p> <p>CAMVS (FDU 2026)</p> <p>État (FNADT 2026 ?)</p>
Date de lancement	Travaux : T2 2024	T2-T3 2026
Date de livraison	Travaux : T3 2025	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de représentations annuelles 	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Attractivité du centre-ville et des équipements culturels 	

Titre du projet	30/ Transformation de la Banque de France en Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Dans le cadre du partenariat avec l'EPF, la ville a acheté l'ancien bâtiment de la Banque de France en 2022 géré depuis quelques années par l'EPF.</p> <p>Situé à proximité de la salle Sthrau et du Pôle Lafitte, la ville souhaite y développer un Centre d'Interprétation d'Architecture et du Patrimoine (CIAP) sur l'histoire de la ville, à l'image de l'Historium de Bruges, en s'appuyant sur les technologies numériques. Cependant le développement d'un tel équipement demande la création préalable d'un Secteur Patrimonial Remarquable.</p> <p>Dans l'attente d'accueillir un CIAP, la Banque de France abrite depuis octobre 2022 l'exposition temporaire MUSE Grand Palais avec l'aide financière de la Banque des Territoires. Des travaux de rénovation ont été réalisés en 2022.</p>
Objectifs	<p>La transformation de la Banque de France répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser un patrimoine aujourd'hui vacant - Développer l'offre de culture et de loisirs avec un équipement qui complète la salle Sthrau et le Pôle Lafitte
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	Banque des Territoires, CAUE
Coût total	<p>8 000 000 euros TTC pour le CIAP</p> <p>Mise en accessibilité sécurité du bâtiment dans le cadre du projet Muse réalisée pour un coût de 302 323 € TTC financé par le PTS à hauteur de 12.79 % et la caisse des dépôts à hauteur de 12.79 %</p>
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - État (DRAC) - Europe (FEDER) - Région - Département
Date de lancement	T1 2025
Date de livraison	T4 2026
Indicateurs d'avancement	- Nombre de visiteurs annuels du projet MUSE
Indicateurs de résultat	- Attractivité du centre-ville et des équipements culturels

Titre du projet	31/ Création d'un Tiers-Lieu dans les anciens locaux de la CAF CPAM
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>En vue du renforcement de l'attractivité du centre-ville, la commune de Maubeuge, est devenue propriétaire en 2019 des locaux occupés auparavant par la CPAM et la CAF.</p> <p>La caisse commune de sécurité sociale et allocations familiales financée par les fonds propres des Caisses est le premier projet d'équipement public de la Ville de Maubeuge réalisé après la période de reconstruction.</p> <p>Cet ensemble architectural remarquable sera la dernière œuvre du père de la reconstruction d'après-guerre, André Lurçat.</p> <p>La densification du quartier autour du Pôle Gare, du quartier d'intérêt national des Provinces Françaises et le projet de Marché couvert constituent un enjeu majeur de recomposition urbaine de l'ensemble du centre-ville.</p> <p>La mise en place d'un tiers lieu dans un bâtiment aussi chargé d'histoire et au cœur des projets de renouveau de la Ville de Maubeuge constitue une chance unique de déploiement d'une nouvelle mixité urbaine et sociale.</p> <p>Le projet de Tiers lieu à vocation culturelle, sociale, numérique, éducative et citoyenne accueillera différentes fonctions favorisant l'accès à l'éducation, à l'enseignement et à la lutte contre l'illettrisme. Cet équipement accueillera :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Transfert de la médiathèque – Relocalisation du Musée Henri Boëz et de sa réserve d'œuvres – Déménagement de l'antenne du CNAM – Déménagement du Campus connecté – Création d'espaces de formations, de coworking <p>Le Tiers Lieu s'adressera à tous les publics (habitants, étudiants, associations, entrepreneurs, acteurs publics locaux, etc.). Il répond à la forte volonté municipale de lier culture et formation / apprentissage.</p> <p>Le projet concernera notamment une population qui ne dispose pas de formation supérieure de proximité à qui il sera donné davantage de choix professionnels (campus connecté, CNAM).</p> <p>Il accueillera également une offre de service liée à la lecture publique, comme elle peut être attendue aujourd'hui d'une médiathèque contemporaine. Le tiers-lieu est un espace d'hybridation de services offerts favorisant les échanges, la production, la formation et la création dans le cadre d'une expérience partagée tout autant que dans celui d'une pratique individuelle.</p> <p>Les travaux de rénovation débutent en 2023 par la réserve des œuvres du musée Henri Boëz.</p> <p>L'ancienne CAF CPAM est en cours d'inscription pour ses façades au titre des Monuments Historiques auprès de la DRAC.</p> <p>Par ailleurs, dans son courrier du 8 août 2023, la DRAC informe la Ville de la sélection de l'édifice pour une labellisation « Architecture Contemporaine Remarquable »</p>
Objectifs	<p>La création d'un Tiers-Lieu répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Reconversion d'une friche administrative laissée par la CPAM et la CAF – Restauration d'un patrimoine tertiaire emblématique des trente glorieuses – Création d'une médiathèque ouverte à tous – Offre éducative et d'enseignement sur place et à distance
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	ABF, Banque des Territoires, CNAM, CAMVS, ADU, CAUE
Coût total	20 000 000 euros coût global

Financements Prévisionnels	<u>Phase 1 : aménagement rez-de-jardin</u> <ul style="list-style-type: none"> - État – PACTE SAT 2023 - DSIL : 359 987,17 € HT <i>notifié</i> - État – PACTE SAT 2023 - FNADT : 660 012,83 € HT <i>notifié</i> - État : DPV 2017 : 791 512,59 € HT <i>notifié</i> - État : DRAC (lecture publique et musée) : 588 487,41 € HT
Date de lancement	Réserves : MOE : T2 2023 / Travaux : T4 : 2023 Équipement Tiers-Lieu : études : T2 2023 / MOE : T1 2024 / Travaux : 1 ^{er} semestre 2025
Date de livraison	Global livré mi-2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements terminés ou transférés à l'intérieur du Tiers-Lieu
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité du centre-ville et des équipements culturels

Titre du projet	32/ Relocalisation du bureau maubeugeois de l'office du tourisme
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Axe 5 : Constituer un socle de services dans chaque ville
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	Installé depuis le début des années 2000 au sein du rez-de-chaussée de la porte de Mons, les bureaux de l'office du tourisme de l'Avesnois jouissent d'un cadre patrimonial intéressant. Cependant les locaux sont parfois mal identifiés par les visiteurs et sont mal adaptés en période hivernale.
Objectifs	Le déménagement de l'office du tourisme répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire : <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser un patrimoine aujourd'hui vacant - Dynamiser les bords de Sambre - Conforter l'offre touristique de la ville et la valorisation du patrimoine Lurçat
Maître d'ouvrage	Office du Tourisme / Ville de Maubeuge / CAMVS
Partenaires locaux	ABF, Les amis de Lurçat, CAUE
Coût total	300 000 euros ?
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> - Europe (FEDER) - Département ?
Date de lancement	T3 2025
Date de livraison	T2 2026
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visiteurs à l'office du tourisme
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Attractivité et nombre de touristes du centre-ville

Titre du projet	33/ Transformation de la Piscine Pasteur en équipement culturel
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Perspectives post 2026
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>La Piscine Pasteur est un exemple du patrimoine art déco de la Ville. Ce bâtiment est aujourd'hui vacant et se détériore. La ville ambitionne de rénover le bâtiment et de le reconverter en une salle pluridisciplinaire avec une scène centrale modulable pour des spectacles, conférences, expositions, cirques, etc.</p> <p>Ce projet devra être intégré dans la réflexion d'ensemble sur le devenir du site de l'Hôpital (cf. fiche n°12) et du boulevard Pasteur.</p> <p>Étant donné le nombre d'actions à engager d'ici 2026 et la richesse des projets culturels en cette période, le projet de transformation de la Piscine Pasteur est une perspective post 2026.</p>
Objectifs	<p>La transformation de la Piscine Pasteur répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Valoriser un patrimoine art déco aujourd'hui vacant – Développer l'offre de culture et de loisirs avec un équipement fonctionnel qui complète le projet de conversion de l'hôpital Pasteur – Engager le renouveau du boulevard Pasteur
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	CAMVS
Coût total	8 000 000 euros TTC
Financements Prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – Europe (FEDER) – Région – État (DRAC) – Département (PTS)
Date de lancement	Post 2026
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de visiteurs annuels
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Attractivité du centre-ville et des équipements culturels

Titre du projet	34/ Réaménagement des boulevards et voies routières d'entrées de ville
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Perspectives post 2026
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Cette action complète la fiche action n°26 portant sur la restructuration des portes et entrées de centre-ville. Elle peut être considérée comme la suite de la stratégie de réaménagement des entrées de centre-ville, à plus grande échelle.</p> <p>L'enjeu de cette action sera d'apaiser les boulevards d'entrées de ville reliant les différents quartiers de Maubeuge au reste de l'agglomération.</p>
Objectifs	<p>Le réaménagement des boulevards et voies routières répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les entrées de ville - Rendre l'accessibilité au centre-ville plus apaisée - Valoriser les espaces publics - Augmenter la fréquentation et l'attractivité du centre-ville
Maître d'ouvrage	Ville de Maubeuge et CAMVS
Partenaires locaux	- CAMVS, ADU, CAUE, CEREMA
Coût total	
Financements Prévisionnels	
Date de lancement	Post 2026
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	
Indicateurs de résultat	

Titre du projet	35/ OPAH-RU volet « copropriétés »
Type de projet	Action
Axe de rattachement	Perspectives post 2026
Date de signature	[XX/XX/XX]
Description générale	<p>Le centre-ville de Maubeuge est caractérisé par des îlots d'habitations dégradées datant de la reconstruction d'après-guerre.</p> <p>L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est le principal outil d'intervention publique sur des centres urbains présentant des difficultés liées à l'habitat privé. L'OPAH permet de lutter contre l'habitat indigne dégradé, la dévalorisation immobilière, les fragilités des ménages, etc. Elle constitue un cadre approprié pour prévenir et traiter les problématiques liées à l'habitat nécessitant l'appui de la puissance publique pour la réalisation de travaux indispensables à la conservation et à la performance énergétique des bâtiments.</p> <p>Le dispositif d'OPAH copropriétés s'inscrit dans la continuité du POPAC.</p> <p>L'OPAH-COPRO peut prendre en compte également les problèmes d'accessibilité aux logements ne disposant pas d'ascenseur ou d'accès sécurisés.</p> <p>Une étude réalisée par Soliha en 2019 avait estimé la mise en place d'une aide à la rénovation des façades dans le cadre d'une OPAH- COPRO.</p>
Objectifs	<p>Le développement d'une OPAH répond à plusieurs objectifs de la stratégie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Proposer une offre de logement qualitative – Attirer de nouveaux habitants et maintenir une population conséquente en cœur de ville – Accompagner les propriétaires vers la transition énergétique de leur logement
Maître d'ouvrage	CAMVS / Ville de Maubeuge
Partenaires locaux	Ville (rénovation des façades), CAMVS, ANAH, État, Banque des Territoires
Coût total	968 500 € dont 297 500 € (aide aux façades)
Financements prévisionnels	<ul style="list-style-type: none"> – CAMVS (ANAH) – Ville de Maubeuge – Banque des Territoires (cofinancement de l'étude pré-opérationnelle et du volet suivi-animation de l'OPAH-RU)
Date de lancement	2025 (post POPAC)
Date de livraison	
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> – Propriétaires occupants ou copropriétés diagnostiquées / accompagnées
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> – Nombres de logements rénovés – Nombre de façades rénovées – État du parc immobilier

Annexe 3 : Cartographie des périmètres des secteurs d'intervention et liste des adresses incluses dans les secteurs d'intervention

